

ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES
DU PENSIONNAT SAINTE-MARIE
A QUIMPER

Approuvée par Arrêté préfectoral du 28 Juillet 1899.

BULLETIN SEMESTRIEL

1^{er} JANVIER 1904



QUIMPER

IMPRIMERIE ARSÈNE DE KERANGAL

18 — RUE DES BOUCHERIES — 18

BULLETIN
DE
l'Association Amicale
DES
ANCIENS ÉLÈVES DU PENSIONNAT SAINTE-MARIE
QUIMPER

Eugène BOLLORE

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION AMICALE

Le Cher Frère COLMAN-DE-JÉSUS

DIRECTEUR DU PENSIONNAT

Et les Membres de l'Association

*Vous présentent leurs meilleurs souhaits
d'heureuse année.*

Petit secrétaire, mon ami, lève-toi bien vite et prends la plume — Encore ! je n'ai rien à dire. — Oui, je sais, mais ici point n'est besoin de documents, il suffit d'avoir du cœur : Rodrigue, as-tu du cœur ? — Un peu, mais guère de courage. — A l'œuvre tout de même, mon petit ; il faut souhaiter aux camarades la bonne année ; leur parler de beaux jours à venir, de bonheur, de prospérités, de... — Mais alors, qu'ils prennent mes souhaits de l'an dernier, je leur ai déjà dit tout cela. — Allons, allons, il ne convient pas de raisonner ainsi : l'usage c'est l'usage,

et il ne nous appartient pas de le changer ; d'ailleurs, celui-ci est un excellent usage et...

Après cette dispute avec moi-même, j'ai senti se dissiper ma mauvaise humeur, j'ai refait un peu ma toilette morale, et je viens à vous, chers amis, en compagnie de la nouvelle année, ayant comme elle sourire aux lèvres et espoir au cœur. Et je vous dis :

Bon jour, bon an, mes chers Amis ;
Dans son amour que Dieu nous tienne ;
Que nos volontés sur la sienne
Se guident ; que son Paradis,
Après nos années éphémères
Faites de tant d'heures amères,
Un jour nous trouve réunis.

Cependant, je ne puis me défendre de quelques réflexions : c'est une chose si sérieuse qu'un renouvellement d'année : il me semble d'un renouvellement de contrat. Dieu nous donne une année nouvelle en échange de celle que le temps vient de prendre sur nous : c'est évidemment le talent de l'Évangile, et qu'il nous faut faire fructifier si nous ne voulons pas, au jour de la reddition de comptes, être traités en mauvais serviteurs.

Que fut 1903 ? Que sera 1904 ? Voilà des questions que vous vous posez, j'en suis sûr, tout comme moi ; c'est un bilan qu'il sied d'établir à cette heure. Aussi bien, chacun s'y livre à sa façon : Le commerçant soucieux de ses intérêts fait scrupuleusement sa balance ; le politicien analyse le fumier parlementaire, en voile ou en découvre les horreurs ; l'astronome, le sociologue, le criminaliste tous se recueillent, examinent, et jugent de l'année qui vient par l'année qui s'en va. Faisons de même.

Que fut pour nous 1903 ? Que nous en reste-t-il ? De l'argent ? des honneurs ? des satisfactions d'amour-propre ? Paille, cendre et fumée, cela n'est rien, cela ne compte pas, ou du moins cela bientôt ne comptera plus.

Dans cette page définitive que nous venons d'écrire au livre de notre vie, et qui est la vingtième, la quarantième, la soixantième, la dernière peut-être, seules les bonnes œuvres valent : le bien que nous avons fait, voilà la seule monnaie qui puisse racheter nos fautes et solder notre bonheur futur. Sommes-nous devenus meilleurs en cette année qui n'est plus ? Avons-nous de quelque façon, contribué à rendre meilleurs nos semblables ? En un mot, avons-nous pratiqué les vertus auxquelles la béatitude est promise ? Si oui, réjouissons-nous. Mais si cet examen de conscience ne nous est pas favorable, si nous avons trop sacrifié à l'égoïsme ou à la paresse, retrempons notre courage aux sources de la foi, et consolés par l'espérance, et portés par la charité, travaillons sans relâche à notre restauration, et, suivant le mot d'ordre de Pie X, le chef auguste que Dieu nous donne pour être notre guide sur cette terre, à la restauration de toute chose dans le Christ Jésus, le roi de notre siècle.



Nouvelles de l'Association.

Les cotisations reçues à la réunion générale avaient été nombreuses. Le recouvrement, par la poste, des cotisations restantes a donné d'excellents résultats. Quelques refus pourtant, les uns à demi prévus, les autres qui ont étonné. S'en trouverait-il encore qu'offusque un mandat postal ? Peut-être. Alors nous leur dirons : les traites sont toujours lancées au mois d'Août ; en soldant avant cette date vous les éviteriez. Plusieurs agissent ainsi, surtout parmi ceux qui se trouvent dans l'impossibilité d'assister à notre assemblée générale annuelle. Et ici, combien de beaux exemples j'aurais à offrir aux négligents. Mais, assez sur ce chapitre. Encore que l'argent soit le nerf de la guerre, il n'est pas bon d'en trop parler.

BILAN DE 1903

En caisse au 31 Décembre 1902. 1,112 f. 25

RECETTES

Reçu pour cotisations et annonces commerciales	1,398	85
Vente de <i>Bulletins</i>	37	»
TOTAL	2,548	f. 10

DÉPENSES

Impression du <i>Bulletin</i> de Janvier 1903.	146	f. »
Expédition	25	»
Impression du <i>Bulletin</i> de Juillet 1903.	210	»
Expédition	28	»
Frais de correspondance et autres . . .	51	95
Entretien des enfants patronnés	269	25
Frais de banquet	282	»
Prix d'honneur offerts par l'Association.	55	»

TOTAL 1,067 f. 20

Reste en caisse au 31 Décembre 1903. 1,480 f. 20

Le 9 Juillet, nous avons eu le bonheur d'assister au Pensionnat à l'une des premières messes du Père Pierre Eguin, des Missions d'Afrique, récemment ordonné à Carthage. Il venait dire adieu à la chère Bretagne et au Pensionnat Sainte-Marie avant de s'en aller évangéliser l'Uganda. Dieu te garde, généreux ami ! Nous admirons ton héroïsme et t'accompagnons de nos vœux. Que tes nouveaux amis ne te fassent pas oublier les Anciens et que, quelque jour, de ces régions lointaines où te conduit ton zèle, nous viennent des nouvelles de ton apostolat ! Avec quelle joie les accueilleraient le *Bulletin* et nos amis !

Le 8 Septembre, fête de la Nativité de Notre-Dame, le cher Frère Cyrille-des-Anges célèbre devant Dieu, sa cinquantaine de vie religieuse.

Nous aurions aimé qu'il donnât plus d'éclat à cette fête. C'eût été l'occasion de lui redire notre affectueuse reconnaissance pour tant de bienfaits et de dévouement dont nous lui sommes redevables. Quel est celui des anciens élèves qui n'eût été bien aise de s'associer à cette si touchante commémoration ? Au moins, sommes-nous certain d'interpréter les sentiments de l'Association tout entière en félicitant l'heureux jubilaire de ces cinquante années si fructueusement consacrées au service de Dieu et des âmes et en lui souhaitant de longues années encore pleines de santé, de joie, et aussi fécondes que les premières :

Il a vécu comme un vaillant apôtre,
Semant le bien sous chacun de ses pas ;
Toujours à Dieu il a dit : Je suis vôtre,
Et son cœur ne refroidit pas :
Tel il était lorsque dans sa jeunesse
Il se donnait au Dieu qui l'appelait,
Tel je le vois au seuil de la vieillesse
A se dévouer toujours prêt.

Quand il reçut le Dieu de son enfance,
Il entendit la voix du Bon Pasteur
Le convier aux moissons d'abondance.

Au champ divin bon moissonneur,
Tout frémissant d'une sainte énergie,
Il accepta le travail dur, ingrat,
Toujours heureux de consumer sa vie
Dans la prière et le combat :

Aussi vaillant qu'au jour de ses prémices,
Il a gardé son regard clair et doux ;
Pourtant, hélas, combien de sacrifices
Il a dû faire à Dieu pour nous !
Car nous savons que le saint ministère
Des âmes porte avec lui croix, labeur.
Mais s'il a fait son front pâle et austère,
Il n'a point endurci son cœur.

En cinquante ans, quelle belle couronne
Ses œuvres au ciel ont dû lui tresser !
Daignez, Seigneur, faire bien beau son trône
Et, près de lui, tous nous placer.
Mais retardez, Seigneur, la récompense,
Conservez-nous encor ce Père aimant
Que nous puissions avec plus d'assurance
Fêter ses noces de diamant.

8 Octobre. — Réunion du Comité. Ordre du jour : Enfants assistés par l'Association. Sont présents : Le cher Frère Directeur, MM. E. Bolloré, chanoine Thomas, abbé Cogneau, H. Trévidic, A. Le Berre, L. Le Roux, Ch. Lorit, J. Cabon et Frère Côme.

Deux des anciens assistés ont quitté l'école ; les autres sont maintenus à la charge de l'Association. Et comme la caisse est prospère, trois autres en bénéficient : deux seront assistés ; l'autre reçoit une subvention de 40 francs. On comprendra que nous ne donnions point ici de noms ; mais nous pouvons dire à nos camarades, et ceux-là peuvent en témoigner qui ont assisté à la réunion de ce jour, que les finances de l'Association sont en bonnes mains et que les secours, accordés sans parcimonie, ne le sont pourtant qu'à bon escient. Nous rappelons que les demandes de secours doivent être adressées à M. le Président ou à l'un des membres du Comité qui les lui transmettra.

Décès.

Le Goff, Jacques, décédé à Pluguffan, dans sa 20^{me} année.

Le cher Frère Donnat-Adolphe, professeur au Pensionnat, décédé au Noviciat de Quimper, dans sa 20^{me} année.

Nous apprenons aussi que le cher Frère Coronat-Louis, ancien

professeur au Pensionnat, et actuellement rue Dupleix, Lorient, a eu l'immense douleur de perdre, à quelques jours d'intervalle seulement, son père et son frère. Nous le prions de vouloir bien agréer nos plus affectueuses condoléances.

Mariages.

Nous ont fait part de leur mariage : MM. François Nédélec, de Milizac, avec M^{lle} Quentel, de Lambézellec ;

Joseph Quidéau, de Plonéour-Lanvern, avec M^{lle} Guichaoua, de Kerzonnac'h, en Plonéour ;

Léon Motté, de Quimper, avec M^{lle} Kéribin, de Quimper.

Naissances.

M. Guillaume Hamon, de Locronan, nous a annoncé la naissance de deux garçons jumeaux.

Adhésion.

Marcel Lallier, École catholique d'Arts et Métiers, 36, rue Barbâtre, Reims.



SI JEUNESSE VOULAIT !

« Chers jeunes gens, disait de Ségur, la vie présente consiste à chercher la vie future ; on n'est sur terre que pour se rendre digne du ciel. »

A l'œuvre donc, c'est pour nous maintenant l'heure des semailles et vous savez que « l'homme ne récolte que ce qu'il a semé » et que « lors même qu'il aura vieilli, il ne s'écartera pas de la voie suivie par lui aux jours actifs et féconds de son adolescence ».

L'heure est décisive, il faut opter pour le bien ou pour le mal, pour la vertu ou pour le vice, pour Jésus-Christ ou pour Satan. Vous savez que « nul ne peut servir deux maîtres ». Donc, pas de neutralité. On ne peut être neutre vis-à-vis de Dieu, disait un orateur catholique ; on l'adore ou on le blasphème, on le hait ou on l'aime ; ajoutons, on le sert ou on grossit le nombre des indifférents ou plutôt des peureux qui *voudraient* mais qui *n'osent*. Quelle abdication de soi-même ! Quel étiolement de la volonté !

Choisissez, prenez un parti ; mais votre décision prise au flambeau de votre conscience, soyez fiers de vous-mêmes, gardez-vous d'être félons, ne désertez jamais le camp du bien, soyez et restez de vaillants soldats du Christ, luttiez pour le triomphe de sa cause et l'extension de son règne.

La jeunesse, mais c'est l'âge des enthousiasmes et des générosités ; c'est l'âge, disait un publiciste, où l'esprit s'ouvre aux grandes pensées, le cœur aux sentiments élevés, la volonté aux efforts, à la lutte, au sacrifice si besoin est ; c'est l'âge où l'on éprouve le besoin d'aller en avant, d'agir, de se donner, de se dévouer. Jeunes amis, sans doute, vous devez être bons pour vous-mêmes, vous devez vous élever, vous exhausser toujours et atteindre, s'il se peut, au sommet d'une perfection humaine et chrétienne en rapport avec les grâces et les dons que vous avez reçus. Eh bien ! ce *n'est pas assez*, vous comprenez bien, vous avez bien lu, ce *n'est pas assez*.

Ecoutez plutôt un de nos écrivains, récemment élu membre de l'Académie française, il vous dira que vous avez un rôle social à

remplir, et quel il est : « Vous avez, dit-il, des esprits à convaincre, et ce sont vos camarades, ce sont les jeunesses voisines de la vôtre. L'expérience vous apprend que vous avez sur eux et qu'ils ont sur vous une puissance d'entraînement qui n'est pas l'autorité, mais qui est souvent plus forte que l'autorité, soit pour le bien, soit pour le mal. A vous d'agir par la conversation et par l'exemple, dans les milieux où vous passez ; à vous, employé supérieur, jeune patron, de montrer ce scrupule d'équité qui ébranle les préventions des inférieurs et cette affection prévenante qui vient à bout de la haine.

» Payez d'exemple, soyez irréprochables dans votre condition ; quoi que vous fassiez, faites-le supérieurement. Ceux que vous prétendez convaincre et amener à la vérité se demanderont, vous voyant agir : « Quel est celui-ci ? Est-il considéré par les témoins » de son labeur quotidien ? Est-ce un homme de conscience, de » patience, d'ordre, de parole inviolée ? Il parle de devoir ; a-t-il » rempli le sien ? » Il faut qu'on puisse répondre oui. L'autorité des discours, des écrits, des conversations, des exemples est à ce prix. Prenez soin d'assurer votre action par votre renommée, et, selon la belle expression de Brunetière, d'acquérir dans votre profession l'autorité qui permet d'en sortir.

» Restez jeunes, c'est-à-dire soyez enthousiastes, ce qui revient à dire : ayez un esprit qui calcule et un cœur qui ne calcule pas. Ne mesurez pas les affaires du monde au mètre de votre vie, ne jugez pas la bataille perdue parce que vous êtes blessés, ne doutez pas de votre cause, même en doutant de vous-mêmes. »

Restez jeunes comme Léon XIII qui, à quatre-vingt-douze ans, signait ces lignes superbes et confiantes : « Dix-neuf siècles d'une vie écoulée dans le flux et le reflux des vicissitudes humaines nous apprennent que les tempêtes passent sans avoir atteint les grands fonds ».

Oui, vous avez une action à exercer, une belle action, une grande action que le Souverain Pontife Pie X a nettement caractérisée : « Ce ne sont pas seulement, dit-il dans son admirable Encyclique, les hommes revêtus du sacerdoce, mais tous les fidèles qui doivent se dévouer aux intérêts de Dieu et des âmes.

» S'associer entre catholiques dans des buts divers, mais toujours pour le bien de la religion, est chose qui, depuis longtemps,

a mérité l'approbation et les bénédictions de Nos prédécesseurs. Nous non plus, Nous n'hésitons pas à louer une si belle œuvre, et Nous désirons vivement qu'elle se répande et fleurisse partout. Mais, en même temps, Nous entendons que ces associations aient pour premier et principal objet de faire que ceux qui s'y enrôlent accomplissent fidèlement les devoirs de la vie chrétienne. Il importe peu, en vérité, d'agiter subtilement de multiples questions et de disserter avec éloquence ses droits et ses devoirs, si tout cela n'aboutit à l'action. L'action, voilà ce que réclament les temps présents ; mais une action qui se porte sans réserve à l'observation intégrale et scrupuleuse des lois divines et des prescriptions de l'Eglise, à la profession ouverte et hardie de la religion, à l'exercice de la charité sous toutes ses formes, sans nul retour sur soi ni sur ses avantages terrestres. D'éclatants exemples de ce genre, donnés par tant de soldats du Christ, auront plus tôt fait d'ébranler et d'entraîner les âmes, que la multiplicité des paroles et la subtilité des discussions ; et l'on verra sans doute des multitudes d'hommes foulant aux pieds le respect humain, se dégageant de tout préjugé et de toute hésitation, adhérer au Christ et promouvoir à leur tour sa connaissance et son amour, gage de vraie et solide félicité.

» Certes, le jour où, dans chaque cité, dans chaque bourgade, la loi du Seigneur sera soigneusement gardée, les choses saintes entourées de respect, les sacrements fréquentés, en un mot, tout ce qui constitue la vie chrétienne remis en honneur, il ne manquera plus rien pour que nous contemplions la restauration de toutes les choses dans le Christ. Et que l'on ne croie pas que tout cela se rapporte seulement à l'acquisition des biens éternels ; les intérêts temporels et la prospérité publique s'en ressentiront aussi très heureusement. Car, ces résultats une fois obtenus, les nobles et les riches sauront être justes et charitables à l'égard des petits ; et ceux-ci supporteront dans la paix et la patience les privations de leur condition peu fortunée ; les citoyens obéiront, non plus à l'arbitraire, mais aux lois : tous regarderont comme un devoir le respect et l'amour envers ceux qui nous gouvernent, et dont le pouvoir ne vient que de Dieu.

» Il y a plus. Dès lors, il sera manifeste à tous que l'Eglise, telle qu'elle fut instituée par Jésus-Christ, doit jouir d'une pleine

et entière liberté et n'être soumise à aucune domination humaine, et que Nous-même, en revendiquant cette liberté, non seulement Nous sauvegardons les droits sacrés de la religion, mais Nous pourvoyons aussi au bien commun et à la sécurité des peuples : la piété est utile à tout, et là où elle règne le peuple est vraiment assis dans la plénitude de la paix. »

N'est-ce pas à vous, jeunes gens, à marcher de l'avant, à donner l'élan du bien, à le poursuivre, ce bien si bon pour vivre heureux et pour mourir content ? Vous aurez semé dans la vertu, dans l'accomplissement de vos devoirs, vous récolterez dans la paix et la joie éternelle.



CHRONIQUE DU PENSIONNAT

Juillet. — Le 6, promenade annuelle de la Congrégation de la Très Sainte Vierge. But : Bénodet par Combrit. Quel plus bel itinéraire et quel but plus charmant en été ; aussi quel plaisir ! Une demi-heure de train, deux heures de marche sur la plus agréable route qu'on puisse rêver, un bon bain à Combrit, et voici que déjà n'est plus la matinée. L'Odet est franchi, nous sommes installés, au Grand-Hôtel, s'il vous plaît, devant des tables où rien ne manque. M. Boissel est aux petits soins et fait si parfaitement les choses que, pour un peu, nous oublierions les excellents menus du cher Frère Crescentien, notre généreux économe.

Dans ces conditions, je vous laisse à penser si la gaieté règne et si l'on en conte de ces bonnes histoires d'écoliers. Tel lors de ses dernières vacances a fait en une demi-heure, à bicyclette, huit lieues et demie soit trente et quatre kilomètres, sans compter un fossé de deux mètres au moins, « oui, mon vieux, » franchi sans peine aucune, toujours à bicyclette, bien entendu. Tel autre, émule de Holbein, un marin par exemple, fils de marin et déjà plus d'à moitié tanné, fait en mer à la nage des kilomètres et des kilomètres contre vents et marées. Remonter l'Odet jusqu'à Quimper serait un jeu pour lui, il irait sans perdre haleine jusqu'à Briec et même au delà. Quand il sera majeur, et partant, plus libre de ses actes, ce n'est pas le canal de Douvres qu'il tentera de franchir, mais bien plutôt l'Atlantique, emportant sur son dos ses provisions de route. Et le reste, et le reste. Ah ! quel joli recueil l'on ferait de ces prouesses d'après dîner ! Mais je m'oublie à table et le plus beau morceau reste encore de la promenade : excursion en mer jusqu'à l'Île Tudy ou presque, second bain qui refoule un peu le dîner pour faire place à la collation, et en route pour Combrit et Quimper où l'on débarque à 8 heures 1/2. Il reste entendu que le bon Dieu n'a pas été oublié par des congréganistes,

et que les églises de Combrit et Bénodet ont reçu notre visite et nos prières. Charmante journée ; pourquoi y en a-t-il si peu de semblables dans la vie d'écolier ?

13 Juillet. — Promenade des musiciens à Beg-Meil. La journée s'annonce très belle. Pourvu qu'elle ne soit pas trop chaude, les ombrages sont si rares à Beg-Meil ! A 6 heures l'on monte en voiture, et c'est maintenant M. Le Corre, Mathias, qui devient de ce fait le directeur effectif de la promenade. En passant à Fouesnant la musique joue tant à l'aller qu'au retour, au grand contentement des bonnes gens du lieu, qui ne connaissent guère aubade ni sérénade. A Beg-Meil, entrée triomphale : on peut élever à.... quelques-unes les personnes que réveillent les puissants accords de notre musique et qui se pressent sur son parcours. Stop ! Hôtel Rousseau ! M. Parquer — un ancien musicien du Likès — est tout rayonnant d'héberger des musiciens, et les pensionnaires de l'hôtel, qui ont sans doute choisi ce charmant refuge pour échapper à la société, paraissent accepter volontiers cependant notre bruyante compagnie. Même il me souvient que, le soir, comme nous venions de jouer le morceau de l'étrier, certain monsieur de Quimper, que je ne suis pas autorisé à désigner autrement, nous régala royalement d'un excellent verre de cidre.

Je n'ai pas besoin de dire que pour les musiciens comme pour les congréganistes, le déjeuner fut un morceau de choix et que, si bien que M. Boissel eût fait les choses à Bénodet, à Beg-Meil M. Parquer ne fit pas moins. J'ai parlé de la gaîté débordante et des histoires abracadabrantes du 6 ; que dire du 13 ? Chacun sait que les musiciens sont espèce un peu folle et le seul fait d'avoir choisi le 13 pour leur promenade l'indique suffisamment. Ce furent donc une gaîté folle, et de folles histoires. Et sur la grève donc ! Mais je suis trop pressé, je passe.

15 et 16 Juillet. — Examen d'Agriculture pour les trois classes formant les cours de première, deuxième et troisième année. La Commission déléguée par la Société des Agriculteurs de France est ainsi composée : Comte René de Beaumont, comte de Goulaine, sénateur du Morbihan, comte de Vincelles, vicomte de Lesguern, MM. A. de Boisanger, P. Belbéoc'h. MM. Olive, Le Roux et Riou sont adjoints à la Commission.

La Commission s'en est allée très satisfaite, laissant le rapport suivant :

RAPPORT

adressé à Messieurs les Membres du Bureau de la Société des Agriculteurs de France (section de l'Enseignement), à la suite de l'Examen subi par les élèves-agriculteurs du Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper, les 15 et 16 Juillet 1903.

MESSIEURS,

Les 15 et 16 Juillet, la Commission déléguée par la Société des Agriculteurs de France s'est réunie au Pensionnat Sainte-Marie pour les examens des élèves des trois années d'Agriculture.

La Commission, après s'être formée en bureaux, a d'abord examiné les élèves de première année, tenant toujours compte des règles adoptées. C'est-à-dire que l'examen de Pâques entre en ligne de compte et que les notes de cet examen et de celui de fin d'année doivent atteindre les $\frac{4}{5}$ du total général pour que l'élève puisse prétendre à une récompense.

Il en est de même pour les élèves de seconde et de troisième année.

La Commission est heureuse de constater dans les classes des trois années un progrès sensible, et principalement dans la classe de 3^e année, ce qui a permis de classer six élèves pour les diplômes.

La Commission, aussi, a trouvé juste de décerner six diplômes et d'accorder cinq médailles aux plus méritants. Le maximum des points en 3^e année est 440 et les $\frac{4}{5}$, 352.

Les lauréats sont :

MM. René Pennanéac'h, de Plonévez-Porzay,	440	points.
René Riou, d'Ergué-Gabéric,	395	—
Jean-Louis Ollivier, de Plounéour-Trez,	369	—
Jules Le Roux, de Leuhan,	364	—
Jean Gestalin, de Riec,	364	—
Pierre Le Pape, de Plogastel-Saint-Germain,	358	—

De plus, quatre des élèves de cette classe, dont trois des lauréats pour l'Agriculture : René Pennanéac'h, René Riou et Jules Le Roux, ont subi avec succès les épreuves du Brevet élémentaire d'Instituteur.

De l'avis général, les progrès sont très sensibles. La Commission est heureuse de le constater et d'en faire revenir le mérite à qui de droit, c'est-à-dire à M. Olive, professeur d'Agriculture, et aux Frères qui dirigent les classes agricoles.

Elle ne peut qu'insister sur les bons résultats obtenus, grâce à la mesure prise par la Société des Agriculteurs de France, et demande instamment, à ladite Société, de continuer sa bienveillance au Pensionnat Sainte-Marie.

Quimper, le 16 Juillet 1903.

Les Membres de la Commission présents :

Comte RENÉ DE BEAUMONT, *président.*

Comte DE GOULAINÉ, sénateur. Comte A. DE VINCELLES.

Vicomte DE LESGUERN. A. DE BOISANGER. PIERRE BELBÉOC'H.

Ces Messieurs, devant lesquels défilent tous nos bataillons, musique en tête et drapeau déployé, veulent bien nous accorder, en témoignage de satisfaction, une promenade qui est accueillie avec actions de grâces et que nous prenons le lendemain, 17.

Dimanche 19 et lundi 20. — Fête du Frère Directeur et fête des Maîtres.

Le dimanche, à 3 heures. Souhais de Fête et à 3 h. 1/2, séance récréative. Au programme :

- 1^o *Benoît mon p'tit frère*, chansonnette comique ;
- 2^o *Marche des facteurs*, bouffonnerie musicale ;
- 3^o *Deux Oncles charmants*, comédie en 1 acte, de Labiche.

Après ce, nous nous rendons dans la grand'cour où, sous la direction de leur habile professeur, trois superbes groupes d'élèves exécutent, avec accompagnement de musique, d'irréprochables mouvements. C'est nouveau et c'est réussi. Il est regrettable que le photographe n'ait pu arriver à temps : il y avait là des vues à prendre.

Le lundi, de 8 h. 1/2 à midi, grand concours de jeux. Les jeux sont très variés, trente numéros, et très intéressants. Aussi les quatre heures ont vite passé et douze heures sont sonnées que l'on joue et regarde encore. Hélas, pendant que nous nous amusions avec tant d'entrain, agonisait Sa Sainteté le Pape Léon XIII : le soir même, nous apprenions sa mort. Dès lors, le Pensionnat était en deuil avec toute la chrétienté ; et le mercredi 22 Juillet, jour de la distribution des prix, la musique et la séance récréative furent supprimées. La proclamation des nombreux lauréats en est rendue

plus monotone sans doute, mais chacun comprend qu'il n'en peut être autrement et s'associe de tout cœur aux paroles du Président, Sa Grandeur Mgr Dubillard, quand il dit quel homme c'était que Léon XIII et ce que lui doivent l'Église et le monde.

Je ne nommerai pas tous les amis du Pensionnat que j'ai vus aux côtés du vénéré Président, ils étaient nombreux, je dirai plutôt, qu'il en manquait un, et des plus dévoués : le bon M. Bolloré cent fois excusé d'ailleurs, et retenu à Plombières où il fait une saison d'eaux.

Il serait trop long d'énumérer ici, même simplement, les lauréats principaux de nos seize classes. Je mentionnerai donc seulement ceux qui ont obtenu les prix donnés par l'Association des Anciens :

1° PRIX D'HONNEUR

fondé par l'Association en faveur de l'Élève qui a le mieux correspondu à l'éducation donnée dans l'Établissement. (Statuts, art. 18.)

Alain Canévet, de Quimper ;

2° Un livret de 50 francs, offert par un ancien élève du Pensionnat :

André Mahé, de Châteauneuf ;

3° Une charrue, offerte par l'Association : Jean-Louis Olivier,
de Plounécour-Trez.

Je relate aussi les succès aux examens qui n'ont pu trouver de place dans le *Bulletin* de Juillet :

Admis à l'Institut catholique d'Arts et Métiers de Lille.

MM. Adolphe Nicolas, de Morlaix.

Raymond Gigou, d'Audierne.

Pierre Morin, de Concarneau.

A l'École des Mécaniciens de Toulon.

MM. Alain Canévet, de Quimper.

Robert Marty, d'Audierne.

A l'École des Mécaniciens de Brest.

MM. Corentin Lautrou, de Plomodiern.

Louis Le Guen, de Spézet.

Alexandre Morvan, d'Étables.

François Toullic, de Pont-l'Abbé.

Joseph Uhel, de Clohars-Carnoët.

Après la distribution, un banquet intime réunit autour de l'Évêque les professeurs et quelques amis. Puis chacun gagne ses pénates et le vaste Likès demeure muet comme un corps sans âme : les vacances ont commencé.

Quelles vacances, grand Dieu ! tempêtes sur tempêtes, pluie diluvienne, froid d'automne. Brrr ! Et les moissons ? Vaut bien la peine d'avoir un ministre de l'Agriculture pour si mal régler les saisons ! Moi j'aime assez l'automne, pas en plein champ, par exemple, mais au coin du feu, bien emmitouflé pendant que pluie ou grêle fouette les vitres, que le vent gémit dans les arbres ou siffle à travers les portes mal closes. Cependant, je serais assez d'avis qu'il vînt à sa place, et je ne donnerais peut-être pas comme Droz deux étés pour un automne, car je trouve que l'été a bien ses charmes quand surtout on a de belles campagnes et de belles plages comme en Bretagne. Et je suis sûr que beaucoup d'élèves en vacances pensent comme moi. Quoi qu'il en soit, j'ai dû, par ordre, passer en chambre mes vacances, et comme je ne suis pas de la famille de Maistre et que les voyages en chambre ne me semblent pas superlativement agréables, j'ai fait comme le lièvre en son gîte, j'ai songé tout mon saoul, mais rien que cela, et je ne vous servirai point aujourd'hui une réédition de Xavier.

Je passe donc le mois d'Août et j'arrive au *14 Septembre*, jour de la rentrée au Pensionnat. Oh ! les têtes caractéristiques que les têtes de rentrée ! L'on va, l'on vient, l'on parle, l'on écoute, sans trop savoir ce que l'on fait ; surtout l'on rêve. Les yeux sont gros de pleurs contenus ou la paupière bleue des larmes qui ont coulé. Les lèvres essayent bien quelquefois de sourire mais les yeux n'y sont pas et ce n'est qu'une moue. Le Likès serait-il donc une geôle insupportable ? Non, sans doute, mais il est si doux d'obéir à la maman et si dur d'obéir au Frère ; et puis les mille gâteries auxquelles il faut renoncer, et le travail qu'il faut reprendre après deux mois d'un doux farniente. Enfin, la nuit a passé par là-dessus, le sommeil a été quelconque et plutôt agité. En se frottant les yeux l'on murmure encore : « Maman, mon chocolat ! » Mais non, il faut se lever à jeûn et filer à l'étude : la tête est un peu lourde et l'imagination rebelle, mais la bonne volonté ne manque pas, l'on se met à l'ouvrage, et bientôt il n'y paraît plus.

1^{er} Octobre. — Nomination des billets d'honneur. Il y a quinze jours à peine que l'on est rentré et déjà musiciens et artistes sont à leurs postes.

Le programme porte :

1^o *Hichtoire d'un tapchia*, monologue comique ;

2^o *Impressions d'un bleu*, à-propos en vers ;

3^o *Histoire connue*, chanson nouvelle.

Les deux derniers numéros, tout-à-fait inédits et bien de circonstance. Je donne ici la chanson ; l'à-propos trouvera place ailleurs.

HISTOIRE CONNUE

(CHANSON NOUVELLE)

Sur l'air de *La louve anglaise*, de BOTREL.

I

Jeune et charmant auditoire,
Donnez-moi quelques instants ;
Je vais vous conter l'histoire
De courageux petits enfants :
Ils ont votre mine et votre âge,
Ils sont bons, pieux et gentils,
Ces chers petits ;
C'est votre vivante image,
Ohé les amis !
Je vais être plus précis.

II

Dans un coin de la Bretagne
Nommé Quimper-Corentin,
Au sommet d'une montagne,
Les a confinés le destin.
Likès, tel est le nom de guerre
Qu'on donne à l'établissement,
De premier rang,
Où ces enfants ne sont guère,
Ohé les amis !
Moins de huit cents réunis.

III

Et cette noble jouvence
Aux belliqueuses ardeurs,
Pour terrasser l'ignorance
Se condamne aux plus durs labours,
Le matin, avant la prime-aube :
Branle-bas : il faut se lever
Pour arriver.
Que pas un ne se dérobe,
Ohé les amis !
Le sommeil n'est plus permis.

IV

Lorsque le soleil se lève,
Je parle des jours plus longs,
Depuis deux heures, sans trêve
Au travail pâlisent leurs fronts
Pour se reposer, à la messe,
Ils s'en vont prier le Seigneur
De tout leur cœur.
Puis à table l'on s'empresse,
Ohé les amis !
Bon café, bons appétits !

V

Après la maigre pitance,
L'on peut respirer un brin,
Puis l'étude recommence
Jusqu'à dix heures avec entrain.
La récréation se place
En ce moment fort à propos,
Et frais, dispos,
Pleins d'ardeur, on rentre en classe
Ohé les amis !
Jusqu'à midi très précis.

VI

Midi, l'*Angelus* est dite,
Le grand repas est venu.
Point n'est besoin d'aller vite
Pour épuiser l'humble menu.
Mais l'appétit qui l'assaisonne
Fait passer sur beaucoup de plats
Peu délicats : .
Toute nourriture est bonne,
Ohé les amis !
Aux travailleurs endurcis.

VII

Après avoir, en silence,
Sauf dimanches et jeudis,
Sans scrupule, fait bombance
Avec du lard ou du hachis,
Les convives pressés s'agitent,
Du besoin d'ébats tourmentés,
Et, bien lestés,
Vers les cours se précipitent,
Ohé les amis !
Vivent les jeux et les ris !

VIII

Mais déjà la cloche sonne
Et trois quarts d'heure ont passé ;
L'étude accourt, monotone,
Ressaisir l'esprit délassé.
En avant ! trois heures entières

Que chacun s'attelle au labeur
Avec ferveur ;
Ce ne sont pas les dernières,
Ohé les amis !
Mais vous aurez un sursis.

IX

La demi-heure de grâce
A fui trop rapidement,
Et les voilà face à face
D'un travail toujours plus ardent.
Hardi là ! Il faut qu'on s'en donne
Jusqu'au bout, sept heures un quart,
Même plus tard ;
Et la prière couronne
Ohé les amis !
Des travaux si bien conduits.

X

Enfin c'est l'heure suprême,
Le repas du soir est pris
Et le crépuscule blême
S'enveloppe d'un manteau gris.
Les vaillants lutteurs vers leurs cou-
Se dirigent, bien fatigués, [ches
Mais toujours gais :
Et bientôt, comme des souches,
Ohé les amis !
Ils s'endorment sans soucis.

XI

Le lendemain recommence,
Avec un nouvel effort,
La même bataille intense
Pour ces braves au cœur fort.
Mes chers Amis, à votre histoire,
Que je viens de vous raconter
Applaudissez,
Car c'est un rayon de gloire,
Ohé les amis !
Sur vos fronts épanouis.

Dimanche 4 à jeudi 8 Octobre, retraite de rentrée. Jours de grâces dont chacun profite pour se recueillir et prendre les généreuses résolutions dont l'influence se fera sentir sur l'année tout entière.

1^{er} Novembre. — Fête de tous et de chacun. Nomination des billets d'honneur d'Octobre, avec accompagnement ordinaire de musique et de scènes comiques, savoir :

Le vieux marchand de bric-à-brac ; et Une répétition de musique à Vas-y-Voir ; monologues comiques ;

Soufflavide et Grattamort, duo comique.

8 Novembre. — Conférence antialcoolique par M. Trémintin, avocat à Quimper.

Après avoir présenté ses respects au cher Frère Directeur et à nos Maîtres, et exprimé sa profonde douleur de voir persécutés et menacés d'exil des éducateurs dont l'exemple et l'enseignement tendent si bien à préserver leurs élèves du mal affreux dont il vient nous parler, l'aimable conférencier salue son jeune auditoire en termes qui lui concilient de suite l'attention de tous.

Et d'abord, il répond à quelques tenants de l'alcool qui disent : J'ai connu tels et tels qui buvaient ferme et cependant ont vécu jusqu'à un âge très avancé.

C'est possible, il y a des tempéraments très robustes et qui boivent de l'alcool sans en éprouver de mal apparent, à peu près comme ce Mithridate qui, à force d'absorber du poison, finit, dit-on, par ne pouvoir plus s'empoisonner. Mais il n'est peut-être pas prudent de compter sur un tel résultat ; 999 fois sur 1,000, ce n'est pas ce que produit l'alcool. Et d'ailleurs, est-il prouvé que s'ils se fussent abstenus d'alcool ces hommes n'eussent vécu davantage ?

Puis, ayant expliqué l'assimilation de l'alcool, qui pénètre directement dans le sang et le brûle, le conférencier parle de l'alcoolisme en Bretagne. Que les Bretons seraient donc de braves gens s'ils ne buvaient pas ! Chose curieuse, chez nous, être sage est synonyme de ne pas boire. Si l'on demande à une femme : Votre mari est-il sage ? c'est une façon de lui demander : Est-il sobre ? D'où, le Breton qui est sobre est sage.

L'orateur expose ensuite l'œuvre néfaste de l'alcool dans la

famille et dans la société. Je ne me hasarderai pas à le suivre sur ce terrain ; je serais captivé par les souvenirs comme je le fus par la parole et j'encourrais le reproche d'être trop long. Cependant, quelle intéressante série de tableaux, les uns comiques, les autres lamentablement tristes, quelques-uns tragiques, il fait défiler sous nos yeux. L'histoire des deux vieux amoureux qui *portaient aussi bien la toile* l'un que l'autre et rentraient au logis chaque soir pleins de tendresse et d'alcool, nous a fait bien rire, du moins jusqu'au dénouement. Hélas ! l'homme s'éveille un matin et ne voit plus à ses côtés sa compagne ; il cherche et la trouve dans la ruelle du lit, morte et portant la trace des blessures qu'il lui a faites inconsciemment sous l'empire de l'ivresse. Et la morale est écrite en lettres de feu au bas de chaque tableau : *Défiez-vous du verre d'alcool ; le diable est au fond et peut-être le crime.*

En terminant, le sympathique avocat nous dit que pour résister à la funeste passion de l'alcool comme à toutes les autres passions mauvaises, il faut être capable de vouloir, et il nous montre dans le Christianisme la meilleure école de volonté.

Merci, cher Monsieur Trémintin, des excellents moments que vous nous avez fait passer et des excellents conseils que vous nous avez donnés. Vous eussiez voulu, disiez-vous, être marchand de bonheur comme feu A. Daudet pour nous en distribuer une large part à chacun. Eh bien, nous savons que Dieu est le seul dépositaire authentique de cette denrée si rare, et c'est à lui que nous demandons pour vous, pour votre famille, et pour l'honorable famille à laquelle vous avez depuis uni votre destinée, tout le bonheur qu'il est possible de goûter sur cette terre, et le bonheur éternel du ciel.

19 Novembre. — Arrivée au Pensionnat, en qualité de sous-Directeur, du cher Frère Corébius. Ce n'est point tout à fait un étranger pour nous puisque, il y a trois ans, il était professeur en première classe industrielle. Ce ne doit point être non plus un inconnu pour nos Anciens, ayant précédemment professé une dizaine d'années au Pensionnat. Qu'il soit le bienvenu !

1^{er} Décembre. — Saint-Éloi, fête des mécaniciens.

8 heures, messe basse à laquelle assiste le personnel de l'atelier. A l'Évangile, M. l'Aumônier résume la vie du saint et en tire fort habilement les enseignements pratiques qu'elle contient.

4 heures, séance récréative très intéressante, qui nous conduit jusqu'à 7 heures 1/2. C'est la préparation à la séance publique renvoyée au dimanche suivant 6 Décembre, et dont voici le programme :

1^o PETITS PAGES ET TRIBOULET

RÉCRÉATION ENFANTINE

Paroles et musique d'Aug. Thibaut.

Cette scènette bien connue a eu un complet succès. Les chants, si gracieux par eux-mêmes, ont été fort gracieusement rendus et les mouvements, très variés et parfaitement combinés, permettaient d'admirer à l'aise les costumes très riches des nombreux petits pages. Le Triboulet s'est montré digne des pages et a tenu son rôle on ne peut mieux.

LE GONDOLIER DE LA MORT

Drame Vénitien en 3 actes de Ch. LE ROY-VILLARS

PERSONNAGES :

Fiammetto	J. GUÉGUEN.
Le Capitaine Spéranza, envoyé de Padoue	A. FRÉLAUT.
Andréa Morghèse, } Patriciens, {	J. BRUZULIER.
Iégo Sparadozzi, }	P. LE GALL.
Zaccaria, le Smyrniote	TH. CHAPLAIS.
Cocaroni, tavernier de San-Christoforo.	L. MESSENGER.
Bambino, son valet	P. GOYAT.
Del Nuova Crocé, } nobles Vénitiens, {	E. ROYER.
San Hiéronimo, }	R. MATHÉLIER.
Ascanio Parmezza, }	G. LE RESTE.
Carlotto, } Gondoliers, {	R. MATHONNET.
Battista, }	EM. LE ROUX.
Reginello, }	P. HERVÉ.

Seigneurs, Patriciens, Gondoliers, Marchands, Gens du peuple.

La Venise du Moyen-Age.

C'est un drame bien émouvant, mais assez difficile à saisir que ce *Gondolier de la Mort*. Plusieurs, même de ceux qui l'ont le mieux suivi, et quelque intérêt qu'ils aient pris d'ailleurs à l'action, m'ont avoué qu'ils ne l'avaient qu'imparfaitement compris. Je pense donc leur être agréable, et à d'autres peut-être, en en donnant ici une rapide explication.

SUJET. — Une conspiration à Venise, au Moyen-Age, contre le Conseil des Dix, puissance occulte et redoutable, et son chef abhorré, maître et tyran de la République, Iégo Sparadozzi.

INTRIGUE. — Il existait une querelle héréditaire entre deux des plus puissantes familles vénitiennes : les Morghèse et les Sparadozzi.

Iégo Sparadozzi, suspecté d'avoir trempé dans la conspiration du doge Falliero, son parent, fut condamné à quinze années d'exil. Andréa Morghèse était parmi les juges. Le Sparadozzi le rendit responsable du bannissement qui le frappait, et fit le serment de s'en venger d'une façon terrible.

Avant de s'embarquer pour l'exil, le Sparadozzi fait conduire chez Luigui-Maria, un ancien serviteur de sa famille, établi batelier sur les bords de la Brenta, à Padoue, son fils Angiolino, encore au berceau. Puis s'étant fait remettre par Micaëlo, un bravo à sa solde, le fils d'Andréa Morghèse, il le couche dans le berceau qu'Angiolino vient de quitter, poignarde lâchement Micaëlo son complice, et met le feu à son palais.

Micaëlo n'est point mort ; la fumée de l'incendie le réveille ; il saisit l'enfant, qui crie dans le berceau, et, demi-mort, parvient à s'enfuir avec lui.

Il va se venger de son assassin.

Il conduit à Padoue le fils du Morghèse qu'il vient de sauver des flammes, l'abandonne aux soins de Luigui Maria, en place du fils du Sparadozzi, dont il veut lui-même diriger l'éducation. Soudain il disparaît, et l'enfant qu'il délaisse, rencontré et consolé par le fils du Morghèse est accueilli par le vieux batelier de la Brenta. Et le fils du Morghèse et le fils du Sparadozzi vivent ensemble quelques années dans une fraternelle intimité. Luigui Maria mort, Micaëlo reparaît, fait admettre Spéranza, c'est ainsi qu'il appelle l'enfant qu'il a sauvé des flammes, à la cour du gouverneur de Padoue et garde avec lui le fils du Sparadozzi, qui ne se connaît d'autre nom que celui de Fiammetto.

Un jour, le bravo, accompagné d'un jeune homme aux yeux farouches et à l'allure de zingare se présente au Sparadozzi revenu de l'exil et tout puissant dans Venise : « Voici, lui dit-il, le chapelet de corail de votre fils l'Angiolino, noyé dans les flots de la Brenta. Que donneriez-vous à qui remettrait entre vos mains le

« fils d'Andrea, votre ennemi ? » Et il lui remet son propre fils l'Angiolino.

Tout tremble dans Venise au nom seul du Sparadozzi, chef du terrible Conseil des Dix et grand inquisiteur d'État. Près de lui, un homme mystérieux que personne ne connaît et que tous redoutent ; qu'on ne voit nulle part et qui est partout ; qui tue, noie, poignarde comme l'on mange et l'on respire, l'âme damnée du Sparadozzi, son espion, son bourreau : C'est le Gondolier de la Mort. Mais c'est aussi, et nul ne s'en doute, c'est l'insouciant Fiammetto, si aimé du petit peuple, c'est le brillant Mario Marioli, le familier de la noblesse vénitienne et le roi de toutes les fêtes.

La tyrannie des Dix et du Sparadozzi est devenue insupportable : Mieux vaut la mort.

Une conjuration se forme, ayant à sa tête Andrea Morghèse. Les conjurés demandent du secours à Padoue, qui leur délègue le capitaine Spéranza. Fiammetto découvre le complot, le dénonce et fait arrêter les chefs conjurés. Mais dans l'envoyé de Padoue il a reconnu son frère d'autrefois, ce Spéranza si bon pour lui et qu'il croyait à jamais perdu ; et il s'ingénie à le sauver malgré tous et malgré lui-même.

Après une tragique rupture avec son maître impitoyable, Fiammetto qui a privé de ses chefs la conjuration, et qui n'a pu empêcher Spéranza de tomber aux mains du Sparadozzi, se met lui-même à la tête des conjurés.

Cependant, le Sparadozzi se fait amener Morghèse, son prisonnier, et prend un infernal plaisir à le torturer au sujet de son fils. Vingt ans se sont écoulés depuis son enlèvement : il va lui dire enfin ce qu'il est devenu : Il est à Venise un homme de crimes et de sang, un être misérable et abject qui n'a d'autre conscience que sa volonté à lui le Sparadozzi. Et bien, cet homme, ou plutôt ce démon, il va dire à Morghèse que c'est son fils tant pleuré, quand retentit partout le tocsin d'alarme. L'émeute se promène victorieuse elle accourt et se rue sur le Sparadozzi.

Mais Fiammetto, blessé à mort dans la lutte, réunit ses dernières forces et soustrait à la foule cet homme qu'il se réserve. « A genoux, Monseigneur, je vais te tuer, » dit-il d'une voix effrayante, et il lève son poignard pour frapper, quand Morghèse, qui termine la lecture d'un parchemin scellé, qui est la confession

de Micaëlo mourant, s'écrie en détournant le coup : « Arrête, malheureux, c'est ton père ! Speranza est mon fils ». Fiammetto pousse un cri d'angoisse et expire dans les bras de Spéranza, en murmurant des paroles de confiance en la miséricorde du Dieu qu'il eût aimé si on lui avait appris à le connaître.

Les intermèdes sont remplis par la musique qui joue :

- 1° *Le Mont-Saint-Michel* (marche). GIRAUD.
- 2° *Sans-Souci* (quadrille). MAILLOCHAUD.
- 3° *Élégance* (valse). DENEUFBOURG.
- 4° *Arlequin* (pas redoublé). MORAND.

Un duo comique qui a eu, lui aussi, son succès de gros rire : *Soufflavide et Grattamort*.

En résumé, très bonne séance. Chacun s'en est allé pleinement satisfait. Voici d'ailleurs en quels termes élogieux en a rendu compte l'*Action Libérale* de Quimper.

La séance récréative que nous avions annoncée a eu lieu dimanche, à 4 heures, sous la présidence de Mgr Dubillard, évêque de Quimper, entouré des principaux membres du clergé de la ville. Une assistance très nombreuse et très sympathique emplissait la vaste Salle des Fêtes du Likès. Il est à remarquer que, non seulement les parents des élèves, mais tous les amis de la maison accourent avec plus d'empressement que jamais autour des excellents éducateurs de la jeunesse que sont les Frères de la Doctrine chrétienne depuis qu'on les sent menacés par les odieux sectaires qui prétendent ne rien épargner de l'enseignement catholique.

La séance de dimanche, qu'il serait superflu d'analyser en détail, a été de tous points charmante et c'était merveille de voir avec quel entrain, quelle intelligence des situations et des caractères, quelle justesse de diction tous ces enfants interprétaient leurs rôles dont plus d'un ne manquait pas de sérieuses difficultés.

Aussi comme on a applaudi les trois actes dramatiques du *Gondolier de la Mort* et comme on a ri de bon cœur à cette aimable et joyeuse pièce *Triboulet et les petits pages*.

Ce furent deux véritables artistes qui interprétèrent aussi le duo comique des *Miséreux* ; ils ont eu leur très large part du succès de la fête.

Que dire encore que nous n'ayons dit déjà de l'Harmonie du Pensionnat, si brillante, si disciplinée, et conduite avec tant d'art par son excellent chef ? C'est par de chaleureuses ovations qu'a été accueilli chacun des morceaux qu'elle a interprétés et qui ont complété un programme aussi attrayant que varié.

8 Décembre. — Fête de l'Immaculée-Conception de la Très Sainte-Vierge, et fête patronale du Pensionnat. Tout est en liesse dans la maison, le réfectoire comme la chapelle, et tous les cœurs d'abord, revivifiés le matin par une fervente communion. La grand'messe est chantée à 10 heures par M. l'abbé Cévaër, recteur de Combrit, et l'Instruction du soir donnée par M. Olu, recteur de Pouldavid. Après l'Instruction, nombreuse réception de Congréganistes de la Sainte-Vierge et des Saints-Anges, puis bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. L'illumination du chœur est bien réussie et compense à peu près les peines que s'est donné pour la préparer le bon Frère sacristain.

15 Décembre. — Election pour le renouvellement du Bureau de la section antialcoolique établie au Pensionnat. Le scrutin, que dépouillent les membres de l'ancien Bureau, donne les résultats suivants :

Président : Théophile Chaplais, de Châteaulin ;

Secrétaire : Jean Charuel, de Guingamp ;

Trésorier : Marc Quentel, de Trégunc.

D'unanimes acclamations saluent les nouveaux élus et leur prouvent qu'ils ont bien réellement l'estime et la confiance de tous.

Le 20 Décembre, M. le Comte de Vincelles, le zélé fondateur de notre section antialcoolique, nous fait une très intéressante conférence d'antialcoolisme comparé, s'attachant à montrer les efforts faits de tous côtés pour détrôner l'alcool, ce moderne Pluton, et les résultats obtenus en quelques pays. La France ne fait que d'entrer dans la lutte ; elle est encore insuffisamment organisée. Soyons, nous les jeunes, l'âme de ce mouvement, soyons-en de parole et d'exemple les apôtres convaincus et bientôt, pour fruit de nos efforts, nous verrons notre pays, pris d'une salubre nausée, rejeter ce mortel virus qu'est l'alcool.

Voicy que se parachèvent les tant bonnes festes consécutives de la Noël. Voicy l'anguillanneuf ! Biaux amys doulx, que propices vous soient tous les astres de 1904 ! Que, par leur heureuse conjonction, le bény Seigneur vous octroye lyesse superabondante tout le long de cest an, et que, par les disgnes pierres dont fust lapidé le bienheureux saint Estienne, il vous garde de tout heurt.

Et pour que meilleur soyt votre comportement durant ceste année-cy, je vous envoie le directoyre que mère-grand donnoyt pour vieux et bellement vivre ; ensuivez-le :

1. Huict heures durant, dormez sur le dextre côté, en une celle ryante au soleil et au grand ayr de Dieu.

2. Au petit matin, vous arrousez amplement tout le musel d'iau fraische et, s'il se peut, arpentez douze bonnes fois vostre jardin avant le prime repas.

3. N'ayez en vostre celle aucune beste fors vous : ne chien, ne chat, ne oysel en cage (ce qui est cryme), ne pulce, ne cochon indien, ne jeune crocodyle égyptiacque.

4. Escrimez lentement des maschoyres, et plustost bonnes herbes que gras conils.

5. Ne beuvez que iau.

6. Pensez à la grand chicheté du temps, et n'en perdez myette à déchiffrer les actions d'aultruy.

7. Tenez-vous en paix devant Dieu, qui sçait ce que vous fault, et ne remuez mie les humeurs pour ce qui doibt advenir.

8. Ayez bonnes lunettes, bien séantes au nez, et ne passez aucun jour sans estudier ce que tant ignorez. Journelle estude est à l'esprit ce que pierre aiguisoire est à fins coustels ; et gens ignares n'ont force et vertu ne plus ne moins que merles plumés. Sachiez-le.

9. Fuyez ceux qui ne vous pourraient trayre à nobles exploits, car comme dist un moult renommé prudhomme : « Hantez boiteux vous clocherez ; hantez chiens aurez pulces ; hantez fols affolichonnerez ; hantez sages assagirez. »

10. Si d'aventure alliez à trespas, advertissez-nous sans manque.



VARIÉTÉS

Impressions d'un « Bleu ».

Grand Dieu, quelle existence ! Oh ! les tristes nouvelles
Que je viens vous donner, mes amis, plaignez-moi.
Je ne vis plus ; tout m'est ici sujet d'émoi,
Et mes heures les moins cruelles
Sont plus cruelles mille fois
Que ce que j'appelais mon martyre, autrefois.

Beau miracle, en effet, que d'aller à l'école
Passer une heure ou deux, le soir et le matin,
Et puis de s'en aller, libre de toute geôle,
Courir les champs, les bois, ou faire du patin !
Mais, dans ces lieux, toujours quelqu'un vous tient en laisse ;
Jamais l'œil exercé du « pion » ne vous délaisse :
Nous allons, nous venons, triste et pâle troupeau,
Tirés par un collier qui nous ronge la peau.
— Pourtant ils m'avaient dit, pour triompher sans doute
De mon entêtement, « Qu'est-ce donc qu'il redoute ?
Le *Likès* n'est-il pas le mieux achalandé
Des établissements qu'on puisse demander ?
Où vit-on plus heureux que sous son toit fidèle ?
Les maîtres y sont bons, doux, familiers, cléments,
Des frères, en un mot, de qui l'aimable zèle
Fait trouver plus léger le joug du règlement.
D'ailleurs, la discipline est-elle si rigide
Qu'on ne la puisse voir un seul moment fléchir ?
Non ; partout, au contraire, étend sa douce égide,
La Vierge qui protège et se plaît à bénir. »
— Bel et bien tout cela, mais ce sont fleurs de rose
Dont on voulut couvrir les piquants du chardon ;
L'écorce, hélas, n'est pas la chose.
J'en ai tâté : mon Dieu, pardon !
— Pourrai-je résister, ou mon humeur volage
Brisera-t-elle enfin les barreaux de sa cage ?
Je ne sais ; mais, pour dire net mon sentiment,
C'est un vaste tombeau que l'établissement :

Les maîtres durs, indifférents, aux regards sombres,
Drapés de noir, pareils à de sinistres ombres,
Les grands vieux murs lépreux, les mornes corridors,
Les âpres cours, jonchées de feuilles en détresse,
Les arbres rabougris dont les bois, demi-morts,
Sous leur derme cancré distillent la tristesse,
Tout y semble rêver, pleurer, gémir sans cesse.
C'est un lieu désolé, où s'entend seulement
La complainte éternelle et navrante du vent :
Voilà l'Éden promis où doit, de ma jeunesse,
S'épandre le trop plein de vie et de tendresse.

Quel programme, quel horizon !...

Un petit coin du ciel qui voûte ma prison
Ajoute encore à ma souffrance,
Car l'oiseau que j'y vois, frétilant d'espérance,
Ivre d'air et d'azur, s'envoler vers les cieux,
Et la brise, qui chante et passe,
Heureuse et libre, dans l'espace,
Peuplent de rêves noirs mon esprit soucieux,
Brisent tous les ressorts de mon âme qui croule,
En évoquant ces biens qui me suivaient en foule,
Hier, et qu'en ce jour il m'a fallu quitter :
Famille, amis, pays, grand air et liberté !

.
Non, non ; c'en est assez ; je ne suis plus en somme
Un enfant sans raison ; j'ai seize ans, je suis homme ;
Il est temps que je sois l'arbitre de mon sort.

Je ne veux plus d'obstacle à mon essor,
Plus de chaîne à mon cou, à mes pieds plus d'entraves ;
Plus de contact avec cette tourbe d'esclaves
Qui suit. . . mais je m'égare. . .

O discours insensés,

Récriminations vaines et téméraires ;
Mieux vaut encor porter que trainer ses misères

.
Adieu donc, souvenir de mes bonheurs passés,
Adieu, beaux jours ensoleillés, belle nature,
Bruyants ébats et libre allure ;

Je veux vous oublier, au moins pour de longs jours,
Je désire, je veux que désormais l'étude
Soit ma seule compagne et mes seules amours ;
Je veux aimer ma solitude...

.
Mais la cloche a sonné. Chacun se range, entrons :
Le maître est là, perdu dans sa bure sournoise,

Je tressaille d'instinct ; il me prend des frissons
Quand je vois que son œil m'enveloppe et me toise.
Les autres, cependant, de l'air le moins gêné,
L'abordent, lui sourient, comme à leur frère aîné ;
Et lui, tout doucement, sans rebuter personne,
Se prête à leurs désirs. Tout d'abord je m'étonne ;
Le maître m'apparaît moins noir sous son linceul ;
Chaque minute voit mes craintes disparaître ;
Et si je reste encore à distance, tout seul,
Je respire déjà, et je me sens renaître...

— Un jeune homme s'approche alors en souriant
Qui me dit : « Allons, vieux, il faut boire la tasse.
C'est amer au début, et bien contrariant,
Mais va, le fond vaut mieux, crois-moi, que la surface ;
Laisse aller, du courage, et ça ira, mon *bleu* :
On a du cœur au ventre, à notre âge, morbleu !
Si tu veux, je serai ton Mentor. Une place
Est libre près de moi, et, dans toute la classe,
Tu n'en trouverais pas une meilleure ; viens. »

— Pouvais-je résister à ces nobles avances ?

Je le suivis : il me combla de prévenances,
Et me mit en rapport avec les *Anciens*.

— Pauvre *bleu* qu'un mot trouble, un regard effarouche,
J'avais craint de trouver ces visages gouailleurs
Que trop souvent, hélas, les *bleus* trouvent ailleurs.
Je rêvais d'une réception froide et louche.
Mais, l'accueil tout cordial de mes nouveaux amis,
De mes vaines frayeurs, m'eut bien vite remis ;
J'étais enfin lancé ! Dorénavant, la route
Était libre. Le premier pas, le pas qui coûte,
Tu l'avais fait pour moi, frère compatissant,
Mentor aimable et sûr du pauvre *bleu* qui tremble :

Merci, merci !...

O que mon cœur reconnaissant
Souhaite que le Ciel pitoyable rassemble,
Dans ce Likès contre lequel j'ai tant clamé
Et que ton dévouement a su me faire aimer,
Des êtres comme toi, bons, doux, terrestres anges,
Et jaloux d'adoucir toujours,
Aux *bleus* de l'avenir, innombrables phalanges,
L'amertume des premiers jours !

EM. FOCERRE.

ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES
DU PENSIONNAT SAINTE-MARIE
A QUIMPER

Approuvée par Arrêté préfectoral du 28 Juillet 1899.

BULLETIN SEMESTRIEL

1^{er} AOUT 1904



QUIMPER

IMPRIMERIE ARSÈNE DE KERANGAL

18 — RUE DES BOUCHERIES — 18

STATUTS

VOTÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 JUILLET 1889.

Approuvés par Arrêté préfectoral du 28 Juillet 1889.

Association. — Son objet.

Art. 1. — Il est fondé une Association amicale entre les Anciens Élèves du Pensionnat Sainte-Marie, de Quimper, qui adhèrent aux présents statuts.

Art. 2. — Elle se compose de membres bienfaiteurs, honoraires et actifs.

Art. 3. — Sont membres bienfaiteurs, les personnes dont l'annuité est de 10 francs au minimum. Sont membres actifs, les Anciens Elèves ayant adhéré au règlement. Pourront être membres honoraires : MM. les Aumôniers, les anciens Professeurs du Pensionnat et MM. les Présidents des Associations Amicales.

Art. 4. — L'Association a pour but :

1° De resserrer les liens d'affection qui unissent les Anciens Elèves à leurs anciens Maîtres ;

2° D'étendre et d'entretenir les relations amicales existant entre les Anciens Elèves du Pensionnat ;

3° D'exercer une sorte de patronage sur les Elèves à leur sortie de l'Etablissement en leur facilitant le choix d'une carrière ou en les aidant dans la profession qu'ils ont embrassée ;

4° De soutenir les anciens condisciples atteints par des revers de fortune, spécialement en accordant à leurs enfants des bourses ou demi-bourses au Pensionnat. Tout Ancien Elève du Pensionnat est admis, sur sa demande, dans l'Association amicale ; cependant les mineurs devront justifier du consentement de leurs parents ou tuteurs.

Administration.

Art. 5. — L'Association est régie par un Comité de 20 membres, en résidence à Quimper ou dans les communes voisines.

Les séances se tiendront au Pensionnat.

Art. 6. — Le Comité est nommé en Assemblée générale et se renouvelle par tiers tous les ans ; les membres sortants sont rééligibles.

Art. 7. — L'élection du Comité se fait au premier tour de scrutin, à la majorité absolue des suffrages, et si un second tour est nécessaire, à la majorité relative.

Art. 8. — Le Comité choisit son Président, ses Vice-Présidents, ses Secrétaires, son Trésorier. — Le cher Frère Directeur du Pensionnat est de droit Président d'honneur.

Art. 9. — Le Comité fixe les frais d'administration, vote et distribue les secours, accorde les bourses, approuve les comptes du Trésorier, convoque les Assemblées générales, statue sur les cas de non admission ou de radiation, que pourrait encourir tout candidat ou sociétaire indigne, et généralement prend toutes les décisions et fait tous actes entrant dans le but de l'Association.

Enfin, chaque année, il devra présenter un compte-rendu de sa gestion.

Art. 10. — Le Comité pourra nommer un membre correspondant pour chaque centre important en dehors de Quimper.

Assemblées générales.

Art. 11. — Chaque année, l'Association se réunit en Assemblée générale au Pensionnat, à Quimper, pour procéder au renouvellement du Comité, examiner les différentes communications qui lui sont faites, entendre les

rapports du Secrétaire et du Trésorier, et modifier, s'il y a lieu, les statuts.

Art. 12. — L'Assemblée générale sera suivie d'un banquet.

Les membres seront prévenus par lettre du jour de la réunion et du montant de la cotisation pour le banquet.

Art. 13. — Le jour de l'Assemblée générale, une messe sera célébrée dans la chapelle du Pensionnat pour le repos de l'âme des anciens maîtres et élèves décédés.

Caisse de l'Association.

Art. 14. — La cotisation annuelle, pour faire partie de l'Association, est fixée à 5 francs. Les Sociétaires appartenant aux ordres religieux en sont dispensés.

Art. 15. — Les versements devront être effectués, du 1^{er} Mars au 1^{er} Juin de chaque année, soit au Frère Procureur, soit au Trésorier de l'Association.

Art. 16. — Tout Ancien Elève, en adhérant à l'Association, est prié de verser immédiatement sa cotisation.

Art. 17. — L'Association accepte les dons et les legs qui pourraient lui être faits.

Distribution des prix fondés par l'Association.

Art. 18. — Les prix des Anciens Elèves, pour l'Industrie et l'Agriculture, seront décernés, chaque année, à l'élève du Cours industriel et à celui du Cours d'Agriculture qui, par leurs habitudes de travail, leur bonne conduite, leur caractère, auront le mieux correspondu à l'éducation donnée au Pensionnat.

Art. 19. — Le Comité, suivant ses ressources, pourra étendre cette faveur aux élèves des trois premières classes.

Art. 20. — Le Comité déterminera, avec le Cher Frère Directeur, l'ouvrage à donner en prix.

Le nom du lauréat et la mention : « *Prix fondé par l'Association amicale des Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper* », seront inscrits sur la couverture de chaque volume.

Dispositions générales.

Art. 21. — Le Comité détermine lui-même les conditions d'administration intérieure et, en général, tout ce qui est propre à assurer le bon fonctionnement de l'Association.

Art. 22. — Toute discussion politique ou religieuse est formellement interdite, soit au banquet, soit dans les autres réunions de l'Association.

De la dissolution de la Société.

La dissolution de la Société ne pourra être prononcée que dans une Assemblée générale réunissant au moins les trois-quarts des membres composant l'Association, et à la majorité des membres présents.

Dans ce cas, les Associés nommeront, dans les formes prévues pour la nomination du Comité d'administration, un comité de liquidation qui sera appelé à décider de la destination à donner au fonds social.

Dans tous les cas, la demande de dissolution devra être formulée et motivée par une demande écrite, signée au moins du quart des membres inscrits, déposée et soumise au Comité en fonctions, deux mois avant l'époque de la plus prochaine Assemblée générale annuelle. Le Comité examinera la proposition et devra en faire son rapport à cette Assemblée générale.

Lu et adopté en Assemblée générale, le 7 Juillet 1889.

PROSCRITS !

C'en est fait ! la loi qui supprime l'enseignement religieux est promulguée : Nos vénérés maîtres, que nous avons vus, si pleins de sollicitude, ouvrir nos intelligences à la vérité, former nos cœurs à la vertu, nous suivre pas à pas, inlassables, jusqu'aux portes de la jeunesse, et que nous retrouvons, après vingt ou trente ans, appliqués au même labeur sur de nouvelles âmes, toujours aussi dévoués, aussi modestes, aussi désintéressés : ces maîtres qui, pour mieux se consacrer à leur sublime apostolat ont tout sacrifié, parents, amis, situation, et jusqu'à leur nom même, sans espoir d'aucune compensation terrestre ; ces maîtres dépositaires de méthodes rendues incomparables par deux siècles de perfectionnement ; ces maîtres qui ne font que du bien, auxquels on ne peut rien reprocher, qui sont citoyens intègres, qui ne coûtent rien à l'État et ne demandent au pauvre aucune rémunération pour leurs inappréciables bienfaits, n'ont plus le droit d'enseigner et sont bannis de France !

Longtemps nous avons cru la chose impossible.

Longtemps nous avons supposé que si jamais se consommait pareil attentat contre la liberté, la France entière, que peuple la multitude de leurs anciens élèves, se soulèverait et déchirerait, indignée, le décret de proscription. Mais les événements ont été si sagement conduits, les transitions ménagées avec tant d'habileté, l'opinion si bien préparée, qu'au contraire tout semble devoir se passer dans le calme le plus complet. Et de la sorte, sans qu'aucun mouvement de révolte se soit produit, sans qu'aucune protestation effective se soit élevée, on verra chaque jour se faire de plus en plus rares, pour disparaître enfin du sol français, l'humble soutane noire au rabat blanc, le rigide tricorne et l'archaïque manteau aux manches pendantes — populaire et sublime

livrée de tant de soldats du devoir, de tant de héros obscurs, de tant de savants ignorés.

Le modeste organe de notre Amicale n'est pas un journal de combat. Toute politique en est bannie, et il ne nous appartient pas de rappeler ici à chacun quels sont ses devoirs de citoyen dans les circonstances actuelles. Mais, au moins nous est-il permis, au nom de notre liberté violée, d'élever un cri de protestation contre l'infamie qui se commet.

Ce sont nos maîtres, nos amis, nos frères que l'on chasse, auxquels on nous défend de demander pour nos enfants ces soins qu'ils nous ont si paternellement donnés, cette solide instruction dont nous sommes fiers, ces convictions religieuses qui sont notre force et notre espérance dans la vie. Il faut bien qu'on sache qu'il n'y a pas de puissance humaine qui soit capable d'empêcher l'explosion de notre sentiment de tendresse attristée. Aucun code pénal n'a osé prévoir jusqu'ici le délit de coalition des âmes reconnaissantes. D'ailleurs, avec l'existence de l'Institut dont nos maîtres sont les fils, c'est notre honneur comme le leur qui a été l'objet des plus odieuses attaques. N'a-t-on pas osé les représenter comme les artisans, et nous par conséquent, leurs élèves, comme les résultats d'une éducation antisociale ! Oui, protestons comme il convient, en chrétiens, en Français, en hommes de cœur ! Par la plume, par la parole, et surtout par la dignité de notre vie, défendons le beau titre d'Ancien Élève des Frères ; nous en imposerons d'autant plus résolument de respect qu'il sera probablement plus courageux de s'en prévaloir, et que nous deviendrons moins nombreux à le porter.

Gardons-nous cependant de plaindre les proscrits.

Sans doute, ce n'est pas sans un cruel déchirement qu'ils vont abandonner la patrie, les amis et les enfants, objets de leurs quotidiennes sollicitudes. Mais, par vocation, prêts à tous les sacrifices, ils accepteront, en bénissant Dieu, cette épreuve nouvelle.

C'est la France qu'il faut plaindre, la France privée désormais de tous ces dévouements, de toutes ces forces vives dont elle aurait tant besoin pour son relèvement moral ! Ce n'est pas sans un serrement de cœur et une mortelle appréhension pour l'avenir que les hommes sérieux doivent considérer cet exode. La sortie des justes de la ville maudite fut si tôt suivie du cataclisme

Mal !... A nous, fils de l'École chrétienne, il appartient de travailler désormais à préparer le retour des Proscrits.

En face des prétentions insolentes d'une société qui se vante d'avoir édifié l'instruction moderne sur les ruines de la superstition, ne nous laissons pas de proclamer que cent ans avant la Révolution française, les Frères avaient trouvé dans leur foi l'inspiration de la grande œuvre de l'éducation populaire.

Rappelons bien haut les merveilles qu'ils ont accomplies, les bienfaits dont pendant plus de deux siècles ils ont comblé leur pays. Et que tous nos efforts de jeunes gens ne tendent à d'autre but qu'à rendre la France digne de les voir présider encore à l'éducation de ses enfants.



SAINT JEAN BAPTISTE DE LA SALLE

et l'Institut des Frères.

Au moment où la haine aveugle des sectaires fait tout pour anéantir l'œuvre colossale de Jean-Baptiste de la Salle, il nous paraît opportun de retracer le portrait de l'illustre fondateur de l'Institut des Frères et de mettre en relief les caractères de son œuvre.

Les discours prononcés récemment par d'émicients orateurs, partisans ou adversaires de la loi qui supprime les congrégations autorisées fournissent un trésor inépuisable de renseignements.

Nous ne saurions mieux faire que de publier, au moins en partie, le discours vraiment suggestif de M. Ferdinand Buisson, rapporteur du projet de loi, ainsi que celui de M. Paul Lerolle, le vaillant député catholique de Paris.

I. — Saint Jean-Baptiste de la Salle,

fondateur de l'Institut des Frères.

Extraits du discours de M. BUISSON (*Officiel* du 4 Mars 1904).

... L'esprit dans lequel a été fondé l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes le recommande à notre attention et le défend contre des jugements par trop sommaires et qui le confondraient avec d'autres congrégations.

On a paru très étonné que j'aie désigné le fondateur des Frères des Écoles chrétiennes sous le nom « d'homme admirable. » Je vous demande la permission, non pas de répéter ce qu'a dit très éloquemment le panegyriste des Frères, M. Lerolle, mais de vous expliquer en un mot les motifs du jugement que je me suis permis d'émettre.

Pour apprécier cet homme je ne me place pas au même point de vue que l'honorable M. Lerolle, au point de vue catholique ou congréganiste ; je fais l'histoire la plus laïque, je dirais presque l'histoire la plus objective. Et voici ce que je trouve dans la seconde moitié du règne de Louis XIV : Un jeune homme, fils aîné d'une grande et riche famille noble, est pourvu à quinze ans d'un opulent canonat ; au bout de pe

années, ses études théologiques n'étant pas même finies, il a l'occasion de créer des relations à Paris et à Reims avec quelques-uns de ces hommes que nous ne connaissons pas assez comme Ollier, Bourdoise, puis à Lyon, de ces hommes — car il y en a — qui du temps même de Louis XIV se sont avisés qu'il y avait quelque part, un peuple, des enfants malheureux, abandonnés, sans instruction, sans éducation.

Ce jeune chanoine, devenu prêtre, a retenu un mot qui lui travaille l'esprit. C'est un de ses amis de Saint-Sulpice qui, lui ayant fait entrevoir, je ne sais à l'occasion de quelle visite, quelque pauvre taudis parisien lui a dit : « Au lieu de missionnaires qui s'en aillent aux Indes prêcher les infidèles, je le dis du meilleur de mon cœur, je mendierais volontiers de porte en porte pour faire subsister un vrai maître d'école pour les enfants pauvres de chez nous. »

Alors ce jeune noble, ce jeune chanoine commence par agir comme font les riches qui ont bon cœur, par donner un peu de son argent, par témoigner quelque bonne volonté et quelque sympathie ; il ne croyait pas s'engager plus loin. Il offre d'aider, d'entretenir à ses frais, deux ou trois jeunes gens qui veulent bien consentir à aller enseigner les enfants les plus pauvres, ceux dont personne ne s'occupait. Il commence ainsi, sans entrevoir jusqu'où son initiative le mènerait. Au bout de quelques mois, peu à peu, cette pensée à laquelle il avait donné un tout petit coin de sa vie, s'étend et l'envahit ; et voilà ce jeune homme qui se dit : je ne fais pas assez pour ces malheureux. Il fait alors venir quelques-uns de ces pauvres instituteurs, maîtres d'école improvisés, il les installe dans sa maison, il veut qu'ils vivent avec lui, à sa table, et finalement la famille se s'étonner, de trouver qu'il déroge, qu'il est à moitié fou. Lui, peu à peu, prend de plus en plus son parti et se dit : « Ne serait-ce pas l'idée religieuse entre toutes, de s'occuper d'instruire ces malheureux enfants ?

Que fait-il après ? Ah ! messieurs, il y a là des pages qui pour n'être pas dans nos livres d'histoire officiels, n'en méritent pas moins d'être retenues par tous les Français.

Cet homme, un beau jour — et je me permets de le dire en m'adressant tout particulièrement à mes collègues socialistes — à une époque où il n'y avait pas de socialistes et pas de républicains, du moins conscients, que fait-il ? Il finit par dire : « Je n'ai pas le droit de garder mes richesses. »

Sa richesse, c'était d'abord son canonicat ; il le dépose pour vivre avec ces pauvres gens. Mais il lui restait une belle fortune. Au bout de quelque temps de cette vie d'intimité avec ces pauvres, avec ces gens dont il disait lui-même : « Si quelqu'un m'avait dit il y a six mois que je vivrais avec ce populaire, je ne l'aurais jamais cru ! » il fait une découverte : c'est qu'il n'a pas encore assez fait, assez donné.

Il se dit : « J'instruis là des jeunes gens, des maîtres d'école, je les forme, je leur demande des vertus presque surhumaines : je n'ai pas le droit de faire cela ; je veux être leur égal, et tant que je ne suis pas leur

égal — écoutez cette parole de magnifique naïveté — j'ai la bouche pleine. » Et pour être leur égal il ajoutait : « Je ne suis pas en droit de leur tenir le langage de la perfection de leur parler de la pauvreté si je suis pauvre moi-même, ni de l'abandon à la Providence, si j'ai des ressources assurées contre la misère. »

Savourez la précision cruelle et réaliste de ces paroles d'un homme de trente ans qui abandonne la fortune tout entière : « Au moins, lui dit-on, si vous êtes décidé à faire ce sacrifice, si vous voulez renoncer à tous vos biens, donnez votre fortune à l'institut, à la congrégation, que vous allez fonder, à cette espèce d'assemblée de maîtres d'école que vous rêvez d'appeler de tous les coins de la France pour les envoyer ensuite partout, donnez votre fortune à cette institution. » « Il s'y refuse absolument. Et comme il y avait alors — c'était trop fréquent en ce siècle — une grande famine dans la ville, il distribue jour par jour, sa fortune tout entière aux pauvres de la ville, tout simplement. Et quand il n'a plus rien, il sent qu'il a le droit de prêcher le dévouement à ses instituteurs populaires. Vous savez la page de la Bruyère. Pour avoir dit, pour avoir décrit un jour quelque part ces paysans, ces animaux noirs et livides, pour avoir fait le parallèle entre les grands et le peuple et avoir ajouté :

« S'il faut opter, je suis peuple » nous aimons La Bruyère.

Celui-ci ne l'a pas dit, mais il l'a fait ; et que ceux qui jugent cet exemple banal me reprochent de l'admirer !

N'y eût-il que ce trait dans la vie de Jean-Baptiste de La Salle, cela suffirait, je crois, pour lui mériter le respect.

Mais l'homme qui a fait cela y a ajouté quarante années du dévouement le plus obstiné, le plus patient, le plus inépuisable à l'œuvre obscure dont il était à peu près seul en France alors à deviner l'importance et la grandeur. Car seul il avait entrevu la nécessité d'un plan d'instruction populaire « chrétienne et gratuite » et il le poursuivait au prix de sacrifices sans nom.

J'ajouterai un trait que M. Lerolle a omis dans son portrait — d'ailleurs très fidèle, très véridique.

Cet homme si pieux, pieux jusqu'au mysticisme, jusqu'à l'ascétisme — je n'en suis pas à ce moment à examiner ses croyances que je respecte comme celles de tous les hommes sincères — cet homme avait tenté la formation d'un séminaire de maîtres d'école laïques. A trois reprises dans la vie, il a essayé au prix des plus grands efforts d'organiser cette sorte d'école normale laïque pour donner des maîtres d'école aux campagnes parallèlement au séminaire de ses frères.

C'est une sorte de Pestalozzi catholique, un siècle avant l'autre. C'est un émule de Port-Royal, car sa chétive maison à lui ce fut le Port-Royal des pauvres.

Excusez-moi, messieurs, de vous avoir retracé dans ce désordre quelques traits de cette figure ignorée qui est, toute religion à part, celle d'un homme de bien...

II. — L'Œuvre.

Extraits du discours de M. Paul LEROLLE (*Officiel* du 4 Mars 1904).

Je prends, parmi ces congrégations que certains d'entre vous ont déjà condamnées, la plus grande de toutes, celle qui a rendu des services de la façon la plus indéniable, celle qui, à cause de cela même est peut-être plus visée que les autres par la loi de M. Combes : c'est le grand Institut des Frères des Écoles chrétiennes. Je vous ai dit comment il avait été fondé. Lorsque le pape Benoît XIII lui donna l'institution canonique, il le chargea « de prévenir les désordres que produit surtout parmi les pauvres et les ouvriers l'ignorance, source de tous les maux » : C'est donc pour faire la guerre à l'ignorance que les Frères ont été institués dans notre pays.

Comment ont-ils rempli cette belle mission ? Je ne veux pas ici me livrer à des comparaisons que je trouve toujours oiseuses, entre l'enseignement libre et l'enseignement public et qui ont, à mon avis, le défaut, quelle que soit l'impartialité voulue de l'orateur, de paraître toujours essayer de rabaisser les uns pour élever les autres. Il me suffira de dire que le dictionnaire de pédagogie de M. Ferdinand Buisson leur rend hommage. Il constate que, alors que des concours avaient lieu entre les écoles catholiques dirigées par les Frères et les autres écoles communales, c'est-à-dire de 1848 à 1878, sur 1445 bourses mises au concours par la ville de Paris pour les écoles primaires d'enseignement supérieur, 1148, environ 80 %, ont été données aux élèves des Frères. Et, depuis, le résultat des examens pour le certificat d'études permet d'affirmer que le niveau de leur enseignement primaire n'a pas baissé.

Et, s'il fallait confirmer encore leur mérite constant et leur succès, il me suffirait de rappeler qu'à l'Exposition universelle de 1900, le jury international leur a décerné 61 médailles, dont 4 grands prix et 14 médailles d'or.

*
* *

Mais ce qui m'intéresse surtout, c'est moins de vous montrer ce que les Frères ont fait pour leurs élèves en particulier que la façon dont ils ont servi la grande cause qui nous intéresse tous, celle de l'enseignement public en général. Avez-vous remarqué une petite phrase très courte qui se trouve dans le rapport de M. Buisson : « Ils ont quelque fois, dit-il, devancé même les programmes de l'Université. » C'est là le point que je voudrais surtout mettre en lumière pour démontrer à tous la force d'initiative de ces religieux.

Tous ceux qui connaissent un peu l'histoire de l'enseignement dans notre temps ont gardé le souvenir de la lutte qui a été très longue entre les partisans de ce qu'on a appelé l'enseignement simultané et ceux de l'enseignement mutuel...

Pendant de longues années, l'Université a soutenu et pratiqué l'enseignement mutuel. Les Frères se sont toujours refusés à l'adopter parce que, suivant eux, sans avantage pour l'instruction, il était déplorable au point de vue de l'éducation, en ce sens qu'il supprimait l'influence personnelle du maître qui n'était plus guère que le surveillant du groupe enseigné par le moniteur.

Après de très longues luttes, l'expérience a fini par donner raison aux Frères contre l'enseignement mutuel.

Guizot, Cousin, l'avaient condamné, et lorsqu'enfin il a disparu de nos écoles en 1882, lorsque l'enseignement simultané des Frères est devenu la méthode imposée par le gouvernement à toutes nos écoles publiques, M. Gréard, qui était alors directeur de l'enseignement, a rendu aux Frères un bel éloge en disant : « Que l'expérience séculaire lui avait appris la supériorité du système de l'enseignement simultané », introduit définitivement dans toutes les écoles publiques.

Et c'est ainsi qu'aujourd'hui les maîtres de l'enseignement officiel, sans le vouloir et sans le savoir, peut-être, sont en fait les disciples directs de Jean-Baptiste de La Salle.

Voilà, il me semble, un premier service indéniable et qui méritait quelque reconnaissance.

*
* *

Pour les parties spéciales de l'enseignement, je trouve les mêmes initiatives et de la part de M. Buisson les mêmes éloges. En 1873, il fait un rapport sur les écoles des Frères. Sur leurs livres de lecture il écrit : « Les livres du Frère Marianus ont eu onze éditions ; ce n'est qu'un commencement ; des méthodes régénératrices de l'enseignement comme celles-là, ne seront jamais assez répandues. »

Il a aussi jugé leurs méthodes d'enseignement de la géographie et il les apprécie en ces termes : « Le Frère Alexis, à qui revient l'honneur d'avoir le premier su faire pénétrer dans l'école populaire tout un ensemble de procédés rigoureusement scientifiques... »

Pour le dessin, mêmes éloges : « C'est par la méthode simultanée que les Frères sont arrivés à élever le niveau de l'enseignement, à en régulariser la marche, à en faire profiter la masse et non pas seulement l'élite des élèves. »

Jean-Baptiste de La Salle a été, en 1709, ainsi que le constate M. Gréard, avec l'abbé de la Chétardie, curé de Saint-Sulpice, le promoteur de l'enseignement des adultes.

Mais il y a encore une lacune très grave constatée depuis longtemps dans l'enseignement en général.

Il n'y a pas d'intermédiaires entre les écoles primaires et les collèges classiques ; et un grand nombre de jeunes gens qui veulent se vouer plus tard au commerce ou à l'industrie parce qu'ils ne se sentent pas aptes

Les études classiques, sont réduits, à leur grand détriment et au préjudice de la chose publique, à accepter une instruction trop simple et trop élémentaire dans les petites écoles.

Les Frères sont résolus à combler cette lacune ; là encore, ils n'ont qu'à reprendre les traditions de leur Institut. En effet, dès 1705, Jean-Baptiste de La Salle fondait lui aussi, près de Rouen d'abord, l'école du Saint-Yon ; puis, à Paris, une école qu'on a appelée l'école des Irlandais et où l'on donnait un véritable enseignement spécial... Dès 1757, les échevins de Marseille adressent une requête pour que les Frères viennent dans leur ville établir un pensionnat, afin que leurs enfants puissent recevoir une éducation convenable et chrétienne et apprendre le commerce. » Voilà bien, dit encore M. Buisson, le point de départ de l'école primaire supérieure et le premier dessein de l'école secondaire spéciale. »

Douze de ces établissements existaient avant la Révolution. Presque dès leur rentrée en France, en 1805, les Frères fondent de nouveau le pensionnat de Toulouse et ensuite ceux de Rouen et de Béziers. L'institution si connue de Passy date de 1837.

En ce moment, ils dirigent en France 32 pensionnats.

A côté s'élèvent d'autres écoles commerciales, soit des externats dont l'école des Frères-Bourgeois, rivale en succès de Passy, est un des types les plus achevés, soit des classes annexées à leurs écoles primaires. Ces écoles sont au nombre de 82.

Mais une véritable gloire était réservée aux pensionnats et aux écoles commerciales des Frères. Quand M. Duruy voulut fonder l'enseignement spécial secondaire pratique, il trouva autour de lui de grandes résistances. Pour dissiper ces résistances il fit une enquête, et on se souvient encore à Passy des nombreuses visites qu'y firent alors trois inspecteurs généraux de l'enseignement, chargés d'étudier les méthodes des Frères et d'en constater les résultats.

M. Duruy lui-même s'y rendit le 18 Mai 1864, et comme la commission parlementaire résistait encore, il lui fit visiter à elle-même ce magnifique établissement. Il semble que ce fut cette visite qui détermina sa décision. Aussi, à ces « ignorantins » qui ont été dans cette matière encore des modèles et des éducateurs, M. Duruy, dans le préambule du projet de loi venu en discussion en 1867 devant le Corps législatif, ne craignait pas de rendre justice en ces termes : « C'est à l'abbé de La Salle que la France est redevable sinon de l'idée, du moins de la mise en pratique et de la vulgarisation de cet enseignement... Bientôt de ce premier essai sortit un enseignement qui, s'il eût été généralisé, aurait avancé d'un siècle l'organisation des écoles d'adultes et même de l'enseignement secondaire spécial. »

M. Lerolle signale ensuite l'organisation de l'enseignement agricole et industriel donné par les Frères. Il cite notamment :

l'Institut agricole de Beauvais, établissement d'enseignement agricole, créé en 1854 sur l'initiative d'Alexis de Tocqueville, et destiné à former des chefs instruits pour les grandes exploitations. L'établissement d'Igny dont le rapporteur de la Société nationale d'horticulture disait : « C'est aujourd'hui un des établissements que nous sommes les plus fiers de montrer » ; l'œuvre de Saint-Nicolas qui apprend les métiers manuels à plus de 3,000 enfants et auquel l'Académie des sciences morales décernait récemment la grande médaille d'or du prix Audéoud.

L'orateur ajoute :

L'œuvre est si belle, et son utilité si unanimement reconnue, qu'un homme, qu'on n'accusera pas d'être un clérical, le docteur Gustave Le Bon, directeur de la bibliothèque de philosophie scientifique, après avoir constaté le développement que les Frères ont su donner à leurs établissements agricoles et industriels disait :

« La première chose à faire avec eux serait d'étudier leurs méthodes. Nous sommes libres d'avoir au point de vue religieux, des opinions différentes des leurs ; mais nous devons tâcher d'acquiescer assez d'indépendance d'esprit pour reconnaître leur supériorité, surtout quand elle est aussi manifestement écrasante. »

Voilà leur œuvre en France. Il semble qu'ils auraient pu se borner là sans avoir rien à se reprocher. Mais c'est la charité qui les guide, et pour la charité l'heure du repos ne peut pas sonner tant qu'il reste quelque part quelque bien à faire.

Suivons-les donc hors de France, à l'étranger et aux colonies ; là nous retrouvons le même dévouement. Ils sont partout. A l'Exposition universelle, nous les voyons figurer non seulement en Autriche et en Espagne, mais en Bulgarie, en Turquie, en Egypte, en Syrie, en Arménie, en Cochinchine, au Tonkin, à Ceylan, au Canada, dans la République Argentine. Les États-Unis tout particulièrement les connaissent et les honorent. Ils y ont de magnifiques établissements, remplis d'élèves. Partout où l'étranger les voit, il leur rend justice...

Les services rendus dans les colonies ne sont pas moins bien appréciés. Les hommes les plus divers, parmi les vivants : M. de Freycinet, M. Goblet, M. Constans ; et parmi ceux qui ne sont plus : le président Félix Faure, Gambetta et d'autres encore leur rendent hommage.

L'éloquent orateur fait ensuite ressortir le caractère éminemment démocratique de l'œuvre des Frères, leur loyalisme auquel le rapporteur rend un témoignage singulièrement important : « L'institut des Frères n'a jamais donné prise au reproche d'intervention, de révolte ou de fanatisme », leur patriotisme, qui

éclata surtout lors de la dernière guerre, tout le monde s'inclinait devant la robe noire des Frères ces héroïques brancardiers à qui l'Académie française donna la récompense offerte par la ville de Boston à ceux qui, pendant le siège, avaient montré le plus beau dévouement.

Aujourd'hui ces Frères ont en France et dans le monde entier plus de 2,000 maisons. Allez-vous après tant de services rendus, ingrats non seulement à ce qu'ils ont fait pour les enfants de leurs écoles, ce qui devrait pourtant vous préoccuper, mais ingrats aussi à ce qu'ils ont fait pour la cause de l'enseignement public et pour la patrie, allez-vous les frapper ? J'espère qu'il y en a parmi vous chez qui l'esprit de parti n'étouffera pas la voix de la conscience. C'est à ceux-là que je parle ; je leur demande d'épargner ces hommes de grand dévouement. Mais si vous êtes décidés à les frapper quand même, saluez au moins ces bons serviteurs des familles populaires ; saluez-les parce qu'ils sont parmi nous une liberté qui va mourir ; et comme le disait un jour, M. le bâtonnier Rousse : « Rangez-vous et saluez, rangez-vous, vous qui vous vantez d'aimer le peuple, car c'est le peuple qui passe ! Peuple d'autrefois par le costume et la croyance, peuple d'aujourd'hui par le savoir, par les lumières et par l'amour de l'humanité. »

A l'appui de sa thèse, l'orateur aurait pu rappeler les nobles paroles prononcées, un jour, par M. Buisson, rapporteur du projet de loi, à la distribution des prix du collège communal de Fontenay-le-Comte :

« Non, certes, nous n'oublierons pas, filles de Saint-Vincent-de-Paul et frères de Saint-Jean-Baptiste de La Salle, religieux et religieuses de toute robe et de tout nom, nous n'oublierons pas que, pendant deux ou trois siècles, vous avez été presque seuls à vous occuper des enfants du peuple et nous ne nous étonnerons pas que le peuple s'en souvienne et vous aime ! *Nous ne sommes pas, nous ne serons jamais des ingrats envers vous.* »

Nous ne saurions résister au plaisir de reproduire la péroraison de cet admirable plaidoyer :

Vous aurez beau faire, vous ne nous découragerez pas.

Nous ne renoncerons pas à la lutte, ce qui nous paraîtrait une insupportable lâcheté ; sans haine contre vous mêmes, parce que

notre loi nous défend de haïr nos ennemis ; loyalement toujours parce que les nobles causes ne se défendent qu'avec des armes honnêtes, mais avec une énergie que rien ne lassera, avec un dévouement qui s'attend à tous les sacrifices et les accepte d'avance, nous lutterons pied à pied jusqu'à ce que nous ayons reconquis toutes nos libertés, fortifiés par une espérance invincible.

J'ai confiance, et mes amis ont confiance parce que le bruit même des coups que vous nous portez finit par réveiller tous les jours des consciences endormies ; j'ai confiance parce que, si vous ne vous arrêtez pas, les violences auxquelles vous serez acculés achèveront plus vite que nos efforts la formation de ce grand parti vraiment français où les hommes de foi religieuse s'unissant, sans arrière-pensée avec les hommes de liberté, reconquerront, secoueront le joug que vous voulez nous forger.

J'ai confiance enfin, et nos amis ont confiance, parce que je sais que les causes que nous servons ne subissent jamais d'irréremédiables défaites, parce que je sais que quand le présent leur manque, elles gardent l'avenir ; car ces causes sont la religion qui est immortelle et le droit qui a toujours de triomphants réveils.



Assemblée générale du 10 Juillet 1904.

Deux vrais amis vivaient au Monomotapa
L'un ne possédait rien qui n'appartint à l'autre :
Les amis de ce pays-là
Valent bien, dit-on, ceux du nôtre.

Ainsi débute, non sans un grain de malice, le bon La Fontaine dans sa fable des *Deux Amis*.

On voit bien que l'excellent fabuliste n'était pas de l'Association amicale. S'il l'eût été, il ne serait pas allé chercher si loin les modèles de l'amitié. Plus de deux siècles le séparent de nous : c'est dommage, car nous l'aurions invité à notre réunion du 10 Juillet dernier ; et bien sûr qu'en voyant tant de joyeux camarades fraternellement unis, il se fût écrié avec nous :

Les amis que voilà
Valent bien les amis du Monomotapa.

Sans doute aussi il eût arraché d'une autre de ses fables cette phrase monstrueuse où il dit, en parlant de Quimper-Corentin :

On sait assez que le destin
Adresse là les gens, quand il veut qu'on enrage.

Il est certain que notre Assemblée générale du 10 Juillet laissera un souvenir plein de charme et vraiment réconfortant aux très nombreux amis réunis en ce jour au Pensionnat Sainte-Marie. Au nom du Comité, la lettre suivante avait été adressée à tous les membres de l'Association amicale :

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU PENSIONNAT SAINTE-MARIE
Quimper

Quimper, 1^{er} Juillet 1904.

MONSIEUR ET CHER CAMARADE,

Nous avons l'honneur et le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale de notre Association qui aura lieu le *Dimanche 10 Juillet* prochain.

Cette Assemblée, la dernière peut-être qu'il soit possible de tenir au Pensionnat Sainte-Marie, tire des circonstances actuelles un caractère exceptionnel.

Il semble que ce soit un devoir pour nous tous de venir témoigner à nos anciens maîtres que nous nous souvenons de leurs bienfaits et que nous voulons leur rester dévoués. Notre présence seule sera une protestation contre l'iniquité dont ils vont être victimes.

Nous comptons donc sur vous, Monsieur et cher Camarade, et nous vous prions d'agréer l'assurance de nos meilleurs sentiments.

POUR LE COMITÉ :

CHARLES LORIT,
Secrétaire.

EUGÈNE BOLLORÉ,
Président.

Une lettre si pressante ne pouvait manquer d'avoir de bons effets. Aussi notre réunion a-t-elle été plus nombreuse et plus belle que jamais. Sans doute, en des temps meilleurs, d'autres réunions eurent plus d'éclat, mais à coup sûr, jamais on ne vit plus d'union, plus de confidences, plus d'entrain. Les cœurs pressés par l'étreinte douloureuse des événements ne se versaient que mieux les uns dans les autres. Et si d'une part l'on ne pouvait s'empêcher de donner des regrets et des pleurs à un passé si cher, menacé de profanations impies, d'autre part on s'excitait l'un l'autre à l'espérance. Quand on sentait près de son cœur tant d'autres cœurs battre pour la même cause, et battre plus fort en raison des difficultés plus grandes, on envisageait l'avenir avec moins de terreur et même avec confiance. Chers camarades, que des raisons, qui trop souvent n'en sont pas, ont empêché d'assister à notre fête, quel tort vous vous faites à vous-même et quel tort à la cause qu'au fond de votre cœur pourtant vous aimez, j'en suis sûr !

La journée est splendide. Dès le petit matin, quelques Anciens sont arrivés, savoir, à ma connaissance : deux militaires : un officier et un sous-officier, et quatre vulgaires pékins. A 8 heures, il en vient d'autres ; à 9 heures, c'est toute une armée. Enfin à 9 heures et demie, pour la première fois, le train de Brest nous amène du monde. C'est l'heure de la messe ; entrons à la chapelle... Hélas, les Vandales ont passé par là et bien visibles sont les traces de leur passage..., ou plutôt non, les Vandales n'ont point encore

passé et ce sont des mains pieuses qui ont soustrait aux exploits prochains des cambrioleurs légaux ce qui les aurait rendus plus sacrilèges. Et je pensais, en noircissant un peu, j'en conviens : Nous revoici dans les catacombes, du moins nous y retournons ; tant mieux peut-être : jamais les chrétiens ne furent plus fervents ni plus dignes que lorsque la rage de leurs persécuteurs les obligea de se terrer dans les tombeaux. Entre les mains de Dieu, point de mal qui ne serve à bien. La persécution nous sera bonne au demeurant : après la tempête, les fruits gâtés pourrissent sur le sol, mais les sains tiennent plus fermes à l'arbre. Laissons Dieu faire son œuvre et nettoyer son aire ; ne nous troublons pas, restons fidèles. Et je priais pour moi et pour mes amis agenouillés près de moi dans le temple désemparé. Et il me sembla qu'un voile blanc s'étendait sur mon rêve noir : Sur les marches de l'autel — la belle chaire étant à *Rome* pour une longue semaine de passion — notre ami, M. l'abbé Fermon, recteur de Guengat, nous rompt le pain sacré de la parole de Dieu : « On demandera beaucoup à ceux qui auront beaucoup reçu ». Et il montre quel grand bien c'est que l'éducation chrétienne et quelles œuvres elle doit produire, car c'est aux fruits qu'on juge l'arbre et nous sommes coupables si nous ne répondons pas à l'éducation reçue à Sainte-Marie par une vie pratiquement chrétienne.

Déjà l'orgue prélude ; aussitôt vers le Ciel s'élève un hymne à Saint-Jean-Baptiste de la Salle bientôt suivi d'un autre où l'on affirme les triomphes certains de l'Eglise aujourd'hui si persécutée :

Elle triomphera, cette Eglise immortelle ;
Dieu saura dissiper de perfides complots ;
Des peuples conjurés la ligue criminelle
Contre elle brisera la rage de ses flots.

Honneur à l'Eglise immortelle !
Dieu la protège de son bras.
En vain l'enfer s'arme contre elle,
Contre elle il ne prévaudra pas.

La messe est suivie de la Bénédiction du Saint-Sacrement. Puis nous descendons dans la Salle des fêtes, où les jeunes doivent recevoir les Anciens, et où va se tenir l'Assemblée générale.

Ici encore stupeur : les magnifiques bancs ont disparu, le rideau de la scène aussi et de la scène elle-même, si bien conditionnée pourtant, il ne reste plus que des ruines : un petit bout de plancher flanqué de deux trous béants que dissimulent mal quelques fleurs et des haies de verdure. C'est là que s'installe le Comité. Nous autres et les élèves nous nous tassons dans la première moitié de la salle ; l'autre moitié étant occupée par les tables du banquet. La musique se trémousse de son mieux — ce qui n'est pas peu dire. Quand elle a fini, un élève s'avance pour les souhaits de bienvenue et s'exprime en ces termes :

MESSIEURS ET CHERS ANCIENS,

Enfin, la voici donc, la douce fête de famille, la réconfortante journée de votre Assemblée annuelle. Mieux vaut tard que jamais, c'est le cas de le dire ; et peut-être jouirons-nous davantage d'un bonheur plus longtemps attendu.

Bonne fête, Messieurs et chers Anciens : soyez pleinement heureux parmi nous ; c'est avec le plus grand plaisir que nous vous souhaitons la bienvenue et que nous vous proclamons les maîtres de céans. Prenez nos salles et nos cours et cueillez-y amplement les souvenirs joyeux ou attendrissants. Puissions-nous être pour quelque chose dans le bonheur que nous vous souhaitons. Puissent vos fronts, trop souvent soucieux, se dérider au contact de nos joyeux ébats et de nos minois épanouis. Nous aurions voulu faire davantage, contribuer dans une plus large mesure à l'éclat de votre fête, mais on nous a conseillé de modérer les transports où nous met votre visite à la pensée des menaces qui restent suspendues sur la tête de nos chers maîtres ; car, hélas, il n'est que trop vrai, on va nous les prendre, ces maîtres que nous aimons, parce qu'ils nous aiment, parce qu'ils se dévouent pour nous et parce que nos parents ont en eux la confiance que nous avons nous-mêmes ; on va nous les prendre et nous ne pouvons que les pleurer, et pleurer en même temps sur nous, car les vraies et les plus malheureuses victimes c'est nous.

Vous pouvez davantage, vous, chers Anciens, et par exemple, aujourd'hui vous pouviez venir à nos communs maîtres les assurer de votre reconnaissance et de votre invariable dévouement.

Merci de l'avoir fait. Si c'était pour vous un devoir que vous avez tenu à remplir, pour nous c'est un réconfort et c'est une espérance. Des jours meilleurs se lèveront c'est certain. Nous sommes les enfants de Dieu : il ne peut vouloir que nous soyons indéfiniment livrés à nos oppresseurs ; nos ennemis sont les siens et s'il paraît permettre qu'ils triomphent un moment, ce ne peut être que pour mieux faire éclater, au temps qu'il a marqué, sa toute-puissante bonté. Vous le pensez comme

nous, n'est-il pas vrai, chers Anciens et vous appelez de vos vœux l'heure de Dieu. Faisons mieux, préparons-la, vous par vos œuvres et nous, plus faibles, par nos prières ; et chacun selon ses forces ayant combattu le bon combat du Seigneur, il nous sera doux de dire, au jour prochain du triomphe : j'y ai un peu contribué.

C'est dans cet espoir que nous voulons nous réjouir avec vous : la bonne humeur et l'entrain stimulent le courage, et c'est une grâce pour chacun de nous qu'une fête comme celle-ci où les cœurs se retrempent dans la communion des mêmes amours et des mêmes espérances.

Dieu veuille nous réunir encore l'an prochain, et l'an d'après, et toujours : c'est, Messieurs et chers Anciens, le vœu le plus ardent que forment en ce jour les cœurs de vos jeunes amis du Pensionnat Sainte-Marie. Ils vous acclament par ma voix et avec vous nos maîtres bien-aimés, les Frères des Ecoles chrétiennes.

Vivent les Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie !

Vivent les Frères des Ecoles chrétiennes !

Et M. le Président répond :

MON CHER AMI,

Depuis la fondation de notre Société amicale, j'ai la douce joie chaque année de répondre au discours d'usage, par un cordial merci au nom de vos Anciens et au mien.

Ici, tout est bon et réconfortant : vos paroles répondent à nos sentiments, vos tristesses à nos tristesses, vos espérances — car il faut toujours en garder — à nos espérances !

Ici, chaque pierre chante dans nos cœurs les souvenirs d'un passé que l'âge mûr et les luttes de la vie nous font trouver si bon ; en saluant vos maîtres d'aujourd'hui, c'est à nos maîtres d'autrefois que va notre pensée : mais nous les confondons dans une même estime : ils sont frères à s'y méprendre, leur dévouement est le même, leur mère, la Sainte-Eglise, la même.

Ici, les échos de nos luttes politiques résonnent *douloureusement* ! *La liberté d'enseignement a vécu* : l'attentat, le plus grand, le plus détestable, le plus nuisible est consommé : que verrons-nous ? vos pères privés du droit de vous élever selon leur foi par des maîtres de leur choix : vos Frères dépouillés de leur habit religieux errant dans nos rues, et cherchant leur pain, ou bien, la mort dans l'âme, en route pour l'exil : vous-mêmes enfin réduits à vous assimiler les notions de toutes choses, sans le condiment chrétien qui donne aux maîtres l'auréole du devoir accompli pour Dieu, et forme les élèves aux aspirations supérieures, les seules qui forgent des armes dans les luttes contre soi-même et contre les autres.

Cette vue de l'avenir est-elle trop sombre ? et notre ciel est-il donc trop chargé ?

Je ne le crois pas.

Non, tout n'est pas perdu !

La Bretagne est la terre des convictions robustes et des cœurs généreux : son histoire ne date pas d'hier : elle n'est qu'un long récit des combats soutenus pour Dieu et la liberté.

Chers amis, dans nos rangs il y a place pour tous les dévouements à Dieu, et à la patrie ; que les vaillants au cœur simple et droit viennent à nous : nous combattons, non des ennemis — mais des adversaires : en plein jour avec *les armes* du droit et de la justice.

Tenons haut, et tenons ferme notre drapeau : nous y avons mis ce mot merveilleux « Charité » la charité ce n'est pas l'applatissage. C'est, au besoin, la résistance, c'est la lutte, *la lutte* contre des principes désolants, mais c'est la paix pour les personnes, car nous sommes tous frères.

Loin de nous la désespérance : le soleil peut un instant s'éclipser sur nos têtes libres : on pourra confisquer nos libertés et un moment les ravir : aux tyrans, aux maîtres d'un jour, les Bretons diront comme leurs pères d'Alsace aux Prussiens de 70 : vous avez nos corps, c'est vrai, mais nos cœurs..... jamais !.....

Espérons toujours que notre vieux Likès connaîtra des jours de paix : Dieu aura pitié de son peuple de France !

La France, il n'en a qu'une !

La traditionnelle promenade est accordée, les pénitences sont levées ; les élèves peuvent se retirer. Un coup de musique, et seuls les sociétaires demeurent.

Monsieur le Président de l'Association, visiblement oppressé par la nouvelle de la mort de son cousin, M. René Bolloré, nouvelle reçue le matin même, ouvre l'Assemblée générale par ce discours :

MES CHERS CAMARADES,

Depuis notre dernière assemblée générale les événements se sont précipités et je me demande si l'année prochaine nous pourrons nous retrouver ici au milieu de nos bons Frères, nos éducateurs et nos amis.

Enfin ! ne donnons pas encore le cri d'alarme, ayons confiance en la Providence et n'attristons pas ce beau jour de fête par un pessimisme exagéré.

Vous connaissez les besoins habituels de notre Association et vous savez que c'est par le nombre des adhésions et une caisse bien garnie que nous pouvons poursuivre notre but humanitaire et social. Aussi,

Messieurs, quelles que soient nos craintes en l'avenir, agissons comme si rien ne devait être changé en faisant le bien jusqu'au bout. D'ailleurs, mes chers Camarades, alors même que le souffle de la persécution, aurait passé sur cet Établissement, nous avons, nous, citoyens libres, le droit absolu de nous réunir en dehors du Pensionnat, et de continuer notre œuvre de solidarité chrétienne et de dévouement à la cause de la liberté d'enseignement. Qui donc pourrait nous empêcher de nous grouper chaque année dans un amical banquet que précéderait une messe à l'intention de nos anciens maîtres proscrits et de nos camarades défunts ?

Nous pourrions de même avoir une réunion et venir en aide aux jeunes gens méritants que nous signaleraient les chers Frères. Réunion et banquet pourraient avoir lieu dans un hôtel quelconque de la ville et dont le choix serait fait par le Comité.

Rien ne nous obligerait à nous réunir toujours au même endroit et nous pourrions établir une sorte de roulement entre les différents hôtels et restaurants possédant une salle assez vaste pour nous recevoir.

La dissolution de notre société ne saurait être la conséquence d'une proscription injuste et inqualifiable. Nous avons un passé de 15 ans et nous ne devons pas nous incliner, par faiblesse devant l'omnipotence des potentats d'un jour. La dissolution serait en effet un succès complémentaire pour nos pires ennemis et nous ne saurions leur causer une joie plus profonde qu'en battant en retraite devant nos persécuteurs. On a souvent dit que les Bretons étaient têtus, c'est à nous, Messieurs, de prouver que cet entêtement a du bon et que la persévérance est le propre du caractère celtique.

Si les circonstances le permettent, il est certain que nous ne pourrions trouver un toit plus hospitalier que celui de ce Pensionnat où j'aimerais à nous retrouver encore réunis à la prochaine assemblée générale.

En attendant les événements et confiants dans la Providence, adressons nos plus vives félicitations aux maîtres dévoués qui, cette année, comme antérieurement ont porté haut et ferme le drapeau du Pensionnat Sainte-Marie. Vous connaissez tous, les succès obtenus par les élèves dans les différents examens et concours de l'année : C'est la meilleure preuve de l'excellent enseignement congréganiste où la science et le dévouement se complètent l'un par l'autre.

N'en doutons pas. Un jour prochain le ciel de France deviendra plus serein. — Les nuages auront passé avec les tristes cris des oiseaux de proie. — La Liberté aura vaincu la Tyrannie.

Les politiciens actuels qui font une politique néfaste seront remplacés par ceux qui mettront au-dessus de tout, l'intérêt du pays. Tout passe !

Le dégoût comme une marée montante gagne de proche en proche tout ce qui est Français. L'aube de la liberté croîtra afin que la France vive. Elle mourrait d'un régime qui nous dégoûterait d'être Français, si nous ne vivions pas d'espérances,

M. Henri Trévidic, trésorier, donne l'état de la caisse au 1^{er} Janvier. Nous ne le reproduisons pas, il a paru au dernier *Bulletin*. Puis il est procédé au vote pour le renouvellement du mandat des cinq membres sortants du Comité : MM. l'abbé Cogneau, Joseph Cabon, Alain Le Berre, Raoul Olive, Paul Roland. Tous sont réélus et le Comité nomme son bureau. *M. Henri Trévidic*, qui depuis quinze ans remplit avec tant de dévouement les ingrates fonctions de trésorier, demande instamment d'en être déchargé. Malgré ses vifs regrets de se priver, en partie du moins, d'un concours si précieux, le Comité fait droit à sa requête et nomme trésorier *M. Joseph Cabon*, auquel nous souhaitons de faire dans ses fonctions nouvelles un stage encore plus long que son très aimable prédécesseur.

Personne ne présentant ni desiderata ni remarques, la séance est levée. Et le grand groupe d'amis en gros se divise et se subdivise en groupes innombrables d'amis spéciaux et très spéciaux qui s'en vont, les uns à la caisse... du trésorier, d'autres dans les cours, les jardins, les bosquets, d'autres enfin, que voulez-vous, discrètement, sans bruit... au vermouth.

Moi je m'en vais tout seul comme un sauvage que je suis ; et je pensais :

Cette année, pas d'écussons sur les murs, pas de drapeaux, rien que l'énorme masse sombre des bâtiments, drapés comme en un linceul dans le froid manteau gris qu'ils se sont tissés peu à peu depuis cinquante années. Et je croyais les entendre dire : Nous laissons pour longtemps nos ornements des jours de fête, nous portons déjà votre deuil. Nous vous perdrons peut-être, et notre voile alors s'alourdira. Mais nous demeurerons, nous vous attendrons, ne souriant à nul autre, obstinément tristes de vous avoir perdus et nous vous reverrons, et nous vous sourirons encore pour ne plus nous attrister jamais.....

La cloche sonne midi. Sa Grandeur Monseigneur notre Évêque fait son entrée, saluant paternellement chacun, distribuant d'affectueux sourires et de bonnes paroles. Mais il fait chaud dehors, il fait soif, et dans la salle du banquet il doit faire si bon !

Enfin, nous y voici. En cinq minutes plus une place ; heureusement tout le monde est casé. Nous sommes là 160 convives, animés des meilleures intentions, recevant galamment les plats et

faisant les yeux doux aux bouteilles de cidre, tant et si bien que le « divin jus de la treille » se morfondait dans l'oubli. Hélas, les honneurs se payent : ce qu'il en est passé de ce joli cidre ! Mais aussi quel nectar ! quel... pardon, sobres âmes, de tant m'appesantir sur ce qui... sur ce que... mais il faisait si chaud ! Et le bon cidre est si rare ! et si cher ! Frère Crescentien, merci. Votre menu, superbe, bien compris, admirable et admiré. Mais, je ne le donnerai pas cette année, je sens déjà trop mon Rabelais. J'ai donné celui de l'an dernier et je donnerai celui de l'an prochain. Il faut varier.

Oh ! qu'il est bon d'être à table avec des amis ! Et de se retrouver surtout avec de vieux amis. Certifié véritable : Monsieur, je vous présente Monsieur. — Monsieur comment ? — Un tel. — Souviens pas. — Comment ? J'étais en première classe avec vous il y a 35 ans ! — Je ne me remets pas votre tête. — Ce n'était pas celle-ci ; avec le temps on change. — D'où êtes-vous ? — Du Cap. — Vous êtes d'Audierne ? — Oui. — Ah ! j'y suis... etc.

Quel dommage que 160 amis, vieux et jeunes, ne puissent pas tous tenir dans un même coin de table ! Quelles inénarrables choses j'aurais entendues !

On a bu, on a mangé, on a causé, on a ri ; il était midi ; il est 2 heures.

M. le Président en deuil a cru devoir ne pas assister au banquet et c'est M. le chanoine Thomas qui lit son toast :

MONSEIGNEUR,

Combien nous vous sommes reconnaissants d'être venu, au lendemain de vos joyeuses fatigues des fêtes de Notre-Dame des Naufragés, présider cette réunion de famille !

Serait-ce pour la dernière fois ?

Vous, Monseigneur, qui recevez les premiers coups de la tempête, vous dont les épreuves ne se comptent plus, apportez-nous la parole qui donne l'espérance ; dites-nous comment on tient la tête droite et ferme pendant l'ouragan ; soyez le lien vivant et fort qui relie et enchaîne les hommes de cœur groupés autour de vous.

Nos âmes sont angoissées, mais non terrorisées par les luttes de demain. La douleur, la surprise, l'indignation les suffoquent.

Tous les religieux ont l'honneur de la persécution : mais si quelques-

uns devaient être épargnés, assurément c'étaient les Frères de la Salle. Quel Institut a rendu plus de services ? Pour les petits, pour les pauvres, pour les enfants de ce peuple qu'on égare, il a ouvert des écoles, et avec quel dévouement et au prix de quels sacrifices !

Ces humbles Frères ont franchi les mers et nos marins les retrouvent sous toutes les latitudes, ce qu'ils sont ici, bons et aimables, capables et zélés, les meilleurs des Français. A cette heure cruelle, qui marque, en les hâtant, les douloureuses séparations, d'autres républiques, mieux inspirées, leur ouvrent leurs portes, sollicitent leur concours et les comblent d'avantages et de privilèges, avantages et privilèges qui leur seraient doux et agréables, s'ils ne contrastaient pas avec les traitements dont ils sont victimes en France, chez eux, sur le sol natal, arrosé par leurs sueurs, peuplé de leurs élèves et illustré par leurs soins.

Un pays qui produit de tels hommes ne périt pas, la sève catholique y coule à pleins bords : en vain des mains criminelles ont élevé un barrage leur digue sera emportée et la vie religieuse reprendra ses droits ; tel un beau fleuve qui porte la fécondité sur ses rives, un moment surpris et arrêté reprend sa marche séculaire et bienfaisante.

Donc : haut les cœurs ! pas de défaillance ! serrons-nous autour de nos religieux, de nos Frères.....

....Que l'on sache que qui les touche, nous touche, qui les blesse, nous blesse.

Je lève mon verre et je bois à notre digne Pasteur, Mgr Dubillard, Evêque de Quimper et de Léon. Je ne saurais oublier le Très Honoré Frère Gabriel-Marie, supérieur général de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, les Très Chers Frères Aimarus et Carolius, assistant et visiteur, le Bon Frère Cyrille-des-Anges, pro-visiteur, ancien directeur du Pensionnat et fondateur de notre Association.

Je porte aussi la santé du Frère Colman en lui souhaitant une prompte et complète guérison. Ne pouvant énumérer tous ceux qui ont droit à notre reconnaissance, je termine en portant un toast à l'Institut des Frères, à MM. les Aumôniers de Sainte-Marie, à M. l'abbé Fermon, prédicateur, à vous tous mes chers amis.

Vivent les Frères des Ecoles chrétiennes !

Vive la France catholique !

Vive la liberté !

Le Cher Frère Directeur se lève à son tour et dit :

Je suis heureux, Messieurs et chers Amis, de vous voir si nombreux à ce rendez-vous des saintes affections. C'est une véritable joie pour moi de vous retrouver ici accourus de tous les points du Finistère et d'au-delà, pour vous retremper dans les délicieux enthousiasmes du passé, de ce passé déjà loin pour quelques-uns d'entre vous.

Mais la magnificence de cette fête ne serait-elle que l'annonce d'un deuil prochain ? — On a demandé : Ne serait-ce pas une fête d'adieu ? —

Voyons : Est-ce que nous avons l'air de gens qui ont envie de mourir ? — Nous voulons vivre, nous comptons vivre, et Dieu aidant, nous vivrons.

Dans cette lutte pour la vie, pour la vie des âmes de vos enfants, mes chers Amis, la Providence n'est pas un facteur à négliger.

Certes, ses adorables desseins nous trouveront toujours soumis, avec le secours de la grâce ; mais en attendant qu'ils s'éclairent, marchons, luttons, vivons !

En terminant, permettez-moi d'ajouter, Messieurs et chers Amis, que je compte sur vous. J'ai confiance dans les Anciens Élèves de Sainte-Marie, et je sais qu'ils sont prêts à nous défendre et à faire respecter nos droits.

Messieurs, je porte votre santé et je vous dis : A l'an prochain !

Après lui, M. Louis Corre lit un superbe toast dont le meilleur éloge à faire est que, malgré sa longueur, il a été religieusement écouté et fortement applaudi :

MESSIEURS,

Vous me faites l'honneur depuis longtemps de m'appeler, comme membre de votre Amicale, à prendre part à vos joies comme à vos tristesses. Dans cette enceinte, nous aimons à entendre chaque année notre sympathique Président dire avec bonheur les magnifiques succès remportés par nos jeunes camarades. Nous venons ici nombreux, les uns apporter à leurs chers vieux maîtres un gage de leur reconnaissance, les autres revoir des amis que la lutte pour la vie retient loin de nous, tous échanger nos idées, douces réminiscences de notre jeunesse, respirer un air de fraternité devenu rare de nos jours.

Pourquoi ces chers souvenirs sont-ils troublés aujourd'hui par de pénibles impressions ? Pourquoi faut-il que nos fronts s'assombrissent ? Messieurs, respectueux de nos statuts, j'éviterai les questions brûlantes de la politique, mais je crois qu'en présence des grands problèmes religieux qui nous intéressent tous, un homme libre, quelque humble que soit sa situation sociale, doit, dans les jours de crise, payer son tribut de reconnaissance, sa dette de cœur. Seul l'égoïste dit : « Que m'importe ! »

Nous Messieurs, que des parents chrétiens ont doté d'une instruction religieuse, qui tenons à donner à nos enfants une éducation basée sur la morale du Christ, nous avons le devoir de transmettre à nos amis les leçons et l'expérience du passé, de mettre en garde nos jeunes camarades contre les idées nouvelles qui sont, hélas, vieilles comme la pauvre humanité. Dans tous les temps, sous tous les gouvernements, des conflits et des luttes ont surgi, avec plus ou moins de violence. L'Histoire, l'éternelle recommenceuse, nous montre, dans le passé, l'Eglise aux prises avec des

adversaires aussi rudes pour le moins que ceux qui aujourd'hui prétendent l'anéantir.

Si c'était ici le lieu, je vous rappellerais les temps néfastes où Henri IV d'Allemagne voulait asservir la Papauté ; où Henri VIII, d'Angleterre faisait apostasier toute une belle et riche nation, où Voltaire triomphait dans son impiété, où la Révolution anéantissait dans le sang et la boue les gloires et les plus belles espérances de notre patrie. Mais aussi il faudrait vous dire les triomphes de l'Eglise : l'Allemagne reconnaissant ses erreurs se retourne ostensiblement vers Rome ; l'Angleterre revient au catholicisme, et la vraie France revendique fièrement son titre de « fille aînée de l'Eglise ».

Les ennemis de la Religion, jaloux de ses succès, reviennent à la charge, nombreux et groupés en une vaste association d'hypocrites démolisseurs. Pour conquérir l'âme du peuple, ils le flattent et l'excitent à la révolte au nom de l'égalité, de la souveraineté populaire, de l'émancipation de la raison. Chimère !

La solution des problèmes sociaux n'est possible que par l'action bien-faisante de la Religion, tutrice naturelle des peuples. Par l'altruisme, la solidarité, la mutualité, l'assistance publique, on prétend remplacer les Vincent de Paul, les François Régis, les Jean-Baptiste de la Salle, les Petites Sœurs des Pauvres, les Frères de Saint-Jean-de-Dieu. Messieurs, je rends hommage à tous les hommes sincères, à tous les cœurs généreux qui, pour soulager les misères humaines prêtent le concours de leur intelligence et vont au-devant des besoins populaires. Mais dans ces circonstances, je déplore amèrement leur aberration, leur cécité morale : Rien n'égale la Charité. Elle n'est pas un caprice du cœur, c'est une vertu qui nous a été apportée par le Christ lui-même, c'est par elle que l'Eglise a conquis le monde. C'est à elle que la France doit ses plus nobles conquêtes, où la Croix précédait le drapeau. Qui nous dira jamais le concours que les missionnaires catholiques, au nom de la Charité, ont apporté à nos glorieuses troupes coloniales, pour placer notre pays au premier rang des nations civilisatrices ? C'est à la Charité que nous devons les bienfaits de cette civilisation dont nous sommes si fiers aujourd'hui. Dans ces temps d'injustice et de spoliation, il faut avoir le courage de faire connaître le mérite.

La gratuité de l'enseignement primaire, avec son développement, ses progrès, est l'œuvre de la Charité chrétienne. A qui devons-nous l'heureuse innovation des écoles du soir qui rendent à la classe ouvrière de si grands services ? A un ami du peuple, au Frère Philippe, de glorieuse mémoire. La charité fait naître des entrailles du peuple, des héros et des martyrs. Non, Voltaire, le peuple ne ressemble pas à des bœufs à qui il faut un aiguillon, un joug et du foin. Le peuple s'ennoblit par la Charité.

C'est au nom de la charité que des femmes de dévouement quittent les honneurs et les richesses pour se consacrer au soin des malades. C'est au

nom de la charité qu'une humble servante de Dieu, pendant l'année terrible, se jetait entre les Prussiens et nos soldats, les arrachant, par son héroïque conduite, à une mort certaine. C'est au nom de la charité que dans les plaines ensanglantées de Champigny, des Frères des Écoles chrétiennes, enfants du peuple, se lançant par escouade, aux premières lignes, sous le feu de l'ennemi, pour soulager nos glorieux blessés, faisaient l'admiration du général Duclos : « Ni la charité, ni l'humanité, leur dit-il, ne demandent qu'on aille si loin. Retirez-vous. »

Quand une nation produit de tels dévouements, elle ne doit pas craindre les sectaires haineux dont le passé est encore empreint de sang et de boue et qui trament dans le silence de leurs convents le retour aux heures dégradantes de 93.

Mais, vous l'avouerez-je, en toute sincérité, ce n'est pas seulement la franc-maçonnerie avec ses violences qui m'effraie. Ce que je craindrais surtout, c'est l'apathie ou l'indifférence des croyants et des catholiques.

En face d'une ligue habilement organisée dans l'ombre, organisons-nous au grand jour. Soyons unis plus que jamais pour défendre tous nos droits, toutes nos libertés. Devant Tréguier officiellement franc-maçon s'est dressé Tréguier profondément catholique. A la voix de son évêque vénéré, le peuple d'Armor est venu affirmer, aux pieds de N.-D. des Naufragés, sa foi inébranlable, toujours et quand même. Montrez-vous, Messieurs, les dignes élèves du Likès, et tous faisons la gloire et la consolation de nos anciens maîtres.

J'ai voulu, Très Cher Frère Directeur et Chers Maîtres, en ces temps sombres, vous apporter le témoignage de ma plus vive affection. J'ai voulu, pour vous adresser mes humbles remerciements, saisir l'occasion de me joindre à tous vos anciens élèves. Aux agriculteurs, à qui vous avez appris avec un zèle et une persévérance infatigable les méthodes perfectionnées qui élèvent l'agriculture en Bretagne à un si haut degré de prospérité et d'honneur.

Aux industriels à qui vous avez donné l'instruction scientifique nécessaire pour réussir brillamment dans leur carrière.

Au coin du pays breton, fier de vous posséder, parce que vous préparez une légion de braves qui avec la devise que vous leur inculquez « pour Dieu et pour la Patrie » défendent le beau drapeau de la France qu'une bande de misérables jette sur le fumier.

Messieurs, à vous tous réunis peut-être pour la dernière fois.

Laissez-moi rappeler une scène dont j'ai été témoin : j'assistais au départ d'un cuirassé emportant vers un ciel meurtrier de jeunes et vigoureux soldats, espoir et soutien de notre patrie. Les quais étaient envahis par des parents, des amis, des curieux. L'heure du départ sonne ; le superbe navire se met en marche. Spontanément toutes les têtes se découvrent, de toutes les poitrines sort un même cri saluant du même salut nos soldats : Au revoir ! Vive la France !

Aujourd'hui, Messieurs, nous assistons au départ de l'âme de la France,

Enfants de J.-M. de Lamennais, d'Eudes, de J.-B. de La Salle et beaucoup d'autres prennent ou vont prendre le chemin de l'exil. Laissez-moi à ce moment pénible saluer avec vous ces héroïques phalanges dont le passé plein de gloire a fait la grandeur de notre patrie, et dans un même cri du cœur disons à tous : Au revoir ! Vive la France !

Quelques instants après, Monseigneur prend la parole. Tous les yeux se tournent passionnément vers lui, car c'est de lui surtout que l'on attend la parole de paix et d'espérance.

L'attente n'est pas déçue : Le Likès disparaîtra-t-il ? Non, Sa Grandeur nous en donne sa parole d'Évêque. Peut-être les circonstances le modifieront-elles dans sa forme actuelle, mais il a fait trop de bien, surtout à la population rurale de son diocèse pour que jamais Sa Grandeur se résigne à le voir périr. Le Likès continuera à vivre et à prospérer sous le haut patronage de l'Évêque et avec l'appui généreux de ses innombrables Anciens Élèves.

M. Daniel Bontemps, rédacteur en chef de l'*Action Libérale* tient à remercier Monseigneur de ses encourageantes paroles. Il s'unit aux Anciens Élèves des Frères dans le témoignage de sympathie et de dévouement qu'ils sont venus leur offrir. Il ajoute que tenant une plume, il la met tout au service des Frères puisque d'ailleurs les servir c'est servir la justice et la liberté.

On a trinqué et retrinqué ; il est 3 heures, et déjà tambours et clairons sonnent et battent joyeusement sur la vaste cour des moyens. Les Anciens s'y rendent : c'est le défilé des élèves, bientôt suivi de mouvements d'ensemble exécutés par deux cents élèves avec accompagnement de musique. Quel ravissant tableau ! Tout le monde se déclare pleinement satisfait, et pendant que les batailles d'échasses et les chasses à la bille se poursuivent avec animation, nous nous dispersons peu à peu : A l'an prochain !

Voici les dépêches et communications que nous avons reçues à l'occasion de notre fête :

De l'Association amicale de Nantes (Bel-Air). — Cordial souvenir, dévouement aux Anciens Maîtres, prospérité à tous.

DELAHAYE, président.

De l'Association amicale de Nantes (Madeleine). — Bonne fête. Vivent les Frères et leurs Anciens Élèves !

ROYER, président.

De Lorient. — L'Amicale Lorientaise adresse à sa sœur quimpéroise et aux Anciens Maîtres les meilleurs souhaits de bonne fête et ses cordiales salutations.
RUSTUEL, *président.*

De Châlons-sur-Saône. — Association Châlonnaise vous adresse souhaits de fête aussi bons que circonstances permettent. Hommage respectueux à nos chers Anciens professeurs. Espoir en un retour au bon sens de la vieille race française. Amitié sincère à vous, amis lointains. Vivent Frères ? Vivent Anciens ! Vive aussi notre pauvre Patrie.

VOILHES, *président.*

De Bordeaux. — Suis au milieu de vous par le cœur. Amitiés au dévoué président et aux Anciens. Toutes mes sympathies aux bons maîtres qui ne seront jamais oubliés. Serrons les rangs et disons : Vivent les Frères !
Eugène PIRIOU.

Le Cher Frère Carolius, visiteur, envoie ses regrets de ne pouvoir être au milieu de nous et l'assurance de sa cordiale sympathie.

M. J. Glémarec, officier d'administration à Tours, retenu par son service, est avec nous de cœur et garde l'espoir que la crise néfaste que nous subissons n'aura qu'un temps et que l'excès du mal provoquera un retour au bien.

M. P. Le B. regrette de ne pouvoir assister à notre réunion. Il a vu les jours de gloire du Likès ; il espère qu'ils ne sont pas finis et que Dieu épargnera aux maîtres aimés le malheur d'une trop longue proscription. Il demande à Dieu surtout d'adoucir l'amertume de l'épreuve au vénérable Frère Diogène, attaché par des liens de plus de 50 ans à cette maison des enthousiasmes de sa jeunesse.

M. René Barbier, mécanicien de la marine marchande, revient d'un long voyage sur les côtes d'Amérique et repart pour l'Indo-Chine sans pouvoir obtenir une petite permission. Il lui est donc impossible d'être avec nous de corps, mais il y est de cœur et il affirme que sa vie vagabonde à travers les océans ne lui fait en rien oublier ce qu'il doit à ses vieux amis quimpérois.

M. Boschet, sous-officier au 19^e, à Brest, s'excuse aussi de ne pouvoir être des nôtres. Chacun sait en effet qu'actuellement à Brest, la besogne manque moins que les permissions.

M. G. Larher, agent-voyer à Pontivy, a dû s'absenter pour cause d'examens. Dieu merci il n'a pas trop mal réussi, mais il regrette que cet examen lui ait fait manquer notre fête.

M. Auguste Nicolas, de Brest, envoie par le Cher Frère Directeur le très vif regret de n'avoir pu assister à notre réunion. C'est seulement en

relevant d'une maladie qui a failli l'emporter qu'il a trouvé la lettre d'invitation et constaté que la date était passée. Il se souvient, maintenant que les Frères vont être dispersés, qu'ils ont été les éducateurs de sa jeunesse et déplore de ne pouvoir leur confier son jeune enfant. Et il ajoute ces lignes suggestives : « Ce n'est pas chez vous que j'ai entendu critiquer plus une forme de gouvernement que l'autre. Vous aviez assez à faire en accomplissant votre programme d'études spécialistes. Trois années passées chez vous et six au lycée de Brest m'ont démontré une chose saisissante : chez vous le maître s'attache à son élève et fait son éducation par le catéchisme expliqué, c'est-à-dire la morale dans tout son éclat. Au lycée, l'indifférence la plus absolue : le professeur vient, donne son cours, s'occupe des six ou sept premiers élèves en vue des examens et s'en va sans plus s'inquiéter des autres..... »

M. Charles Lorit, secrétaire de l'Amicale, a dû faire à cette époque même une saison d'eau.

Pour des motifs divers, se sont fait excuser :

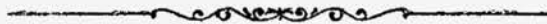
MM.

G. Danion, de Kerfeunteun.

P. Bourhis, de Plogonnec.

P. de Keroullas, du Juch.

Abbé Kergoat, recteur de Saint-Hernin.



Nouvelles de l'Association.

Quelques sociétaires ont prétendu n'avoir pas reçu d'invitation à l'Assemblée générale, ou l'avoir reçue trop tard. Les secrétaires peuvent affirmer avoir adressé, en temps voulu, des invitations à tous. Seule la poste peut donc être rendue responsable de négligences malgré tout très regrettables.

Cependant, qu'il nous soit permis de rappeler encore cette année que la date de la fête annuelle est publiée par les journaux de la région et que tous les Anciens Elèves y sont invités, qu'ils aient reçu ou non une invitation directe, qu'ils soient inscrits ou non sur la liste des membres de l'Association. Ceci dit pour la neuvième fois plus une, il nous semble que nous restons sans reproche et que personne désormais ne sera froissé.

Un bon point aux camarades qui envoient plusieurs jours d'avance leur adhésion au banquet. Si l'amphitryon s'était basé sur les adhésions reçues, il aurait préparé pour 50, et nous avons été 160. L'on dit : quand il y en a pour un il y en a pour deux, faut-il ajouter : quand il y a pour 50 il y en a pour 160 ?

Un bon point surtout à ceux qui envoient des adhésions comme celle-ci : Inscrivez-moi pour le banquet et envoyez convocation s. v. p. à X, de Y.

Ou bien encore : Je vous avertis que je serai accompagné de trois amis qui n'ont pas reçu d'invitation.

Voilà qui est bien comprendre et bien faire les choses.

Le 23 Avril, le Comité s'est réuni pour fixer la date de l'Assemblée annuelle. Des raisons majeures obligent de l'ajourner au 10 Juillet. Il est aussi décidé qu'en raison des tristesses actuelles, la fête aura moins de solennité que de coutume. Etaient présents à la réunion : MM. le Chanoine Thomas, J. Salaün, A. Trévidic, H. Trévidic, Ch. Lorit, Frère Cyprien, sous-directeur, et Frère Côme. Excusés : Frère Directeur et M. Bolloré, président.

Nous avons reçu avis d'un Congrès des Amicales qui se tiendrait à Lyon les 15, 16, 17 et 18 Septembre prochain. Les adh-

sions sont déjà nombreuses, paraît-il, et les organisateurs expriment le vœu « Que quelques amis de Bretagne y apportent un peu de leur robuste foi et de leurs espérances tenaces. »

Envoyer les adhésions à M. Léon Servièrre, 135, avenue de Saxe, Lyon.

Une lettre d'Afrique. — Le Cher Frère Directeur du Pensionnat nous communique une lettre de notre camarade Pierre Eguin, missionnaire de l'Uganda. Nous sommes heureux de la reproduire ici, et nous remercions bien vivement le bon Père du plaisir qu'il nous fait, et à tous les lecteurs du petit *Bulletin* :

Vicariat apostolique du Nyanza septentrional. — Kisubi, 14 mars 1904.

CHER FRÈRE DIRECTEUR,

Il y a deux jours à peine je recevais le *Bulletin* des Anciens de Sainte-Marie. Vous ne sauriez croire combien cela fait plaisir, surtout lorsque comme moi on a vécu de la vie de Sainte-Marie durant une année entière, sans aucune amertume, quoi qu'en dise « Les impressions d'un Bleu », mais avec tout son cœur, avec un cœur rempli d'amour et de vénération pour ses chers maîtres avec un cœur rempli d'affection pour les grands et les petits du cher Likès.

Je vous remercie, mon bien Cher Frère, ainsi que les rédacteurs du *Bulletin* d'avoir bien voulu relater mon court passage au Pensionnat en des termes si affectueux. J'espère que ces quelques lignes m'auront rappelé au bon souvenir de mes anciens condisciples, et que, sachant ce que je suis devenu, ils voudront bien adresser de temps à autre une petite prière au Ciel pour que je fasse quelque bien aux âmes qui me sont confiées.

Pour moi, je ne les oublie pas devant Dieu non plus que mes anciens maîtres que j'aime tant.

Et maintenant, puissé-je répondre aux souhaits des rédacteurs du *Bulletin* en leur donnant quelques nouvelles inédites de notre cher Uganda. Je me contenterai aujourd'hui de tracer à grands traits la vie chrétienne des Bagandas, en relatant leurs principales actions de la journée. Puissent ces lignes intéresser ceux qui les liront et me procurer, ainsi qu'à mes chers chrétiens le secours de leurs bonnes prières :

La journée du Missionnaire et du Chrétien à l'Uganda. — 4 heures 3/4. C'est le réveil. Vite un bout de toilette et nous voici pour une heure en adoration devant le Divin Maître, lui demandant pour la journée les secours spirituels et temporels dont nous avons besoin, et les vertus nécessaires à tout éducateur : l'humilité, la douceur et la patience quoi

qu'il nous en coûte. Entre temps les chrétiens remplissent peu à peu l'église.

6 heures. C'est l'heure de la messe. Aussitôt les chrétiens, sous la présidence d'un catéchiste commencent, à haute voix, les prières du matin immédiatement suivies des prières de la Sainte Messe.

La première messe terminée, il y en a une seconde, dite d'action de grâces à laquelle tous les chrétiens assistent et où ils récitent les prières après la communion et le chapelet, toujours à haute voix.

Après la messe, instruction d'une demi-heure aux chrétiens, suivie du déjeuner réduit à sa plus simple expression : un peu de café noir et une ou deux bananes prise sur le pouce. Depuis mon arrivée en Uganda, j'ai « perdu le goût du pain » pour la bonne raison qu'il n'y en a pas ici.

Le déjeuner pris, appel de tambour : c'est le catéchisme des catéchumènes, que je fais tous les jours durant une heure ou une heure et demie. Cette œuvre des catéchumènes, comme vous le pensez, est des plus importantes, c'est l'espoir de la mission. Aussi permettez-moi de m'y étendre un peu.

Dans notre société, nous n'admettons au baptême qu'après quatre années d'épreuve. Pendant trois ans et demi les catéchistes préparent les catéchumènes dans les villages où se trouve établie une maison de prière. Ils s'y réunissent, matin et soir, pour faire les prières en commun, et, durant la journée, pour apprendre la lettre du catéchisme. Le catéchisme comprend deux parties : le catéchisme du matin avec tout le dogme proprement dit et le Décalogue ; et le catéchisme du soir comprenant les sacrements et les commandements de l'Eglise.

Les six derniers mois, tous les catéchumènes se rendent à la mission pour subir un examen consistant à savoir imperturbablement la lettre du catéchisme, les prières du matin et du soir, de la confession, de la Sainte-Messe et de la communion.

Nous sommes difficiles pour les admissions, car suivant l'importance du poste, c'est de 300 à 600 catéchumènes qui se présentent. L'élimination faite, les élus passent les six derniers mois à la mission pour se préparer directement au baptême et à la première communion. Il se forme alors deux camps bien tranchés : le premier comprend de deux à trois cents catéchumènes pour le catéchisme du matin où ils passent trois mois ; le deuxième, dont je suis chargé, comprend les deux ou trois cents autres catéchumènes pour le catéchisme du soir. Au bout de trois mois, la première division des catéchumènes du catéchisme du matin, 150 environ, subit un examen d'admission au catéchisme du soir et remplace la première division du catéchisme du soir qui va recevoir le baptême dans les huit jours qui suivent, de telle sorte que tous les six ou sept semaines nous avons un baptême général d'adultes comprenant, suivant l'importance de la chrétienté de 100 à 150 individus.

Le procédé suivi est bien simple : tous les jours interrogations sur la leçon expliquée la veille comprenant la lettre et les explications données ;

puis l'on voit la lettre et les explications du lendemain, et l'on termine par le chant d'un cantique, le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria*.

Mon catéchisme terminé, il est 9 heures ou 9 h. 1/2. C'est alors qu'il faut prendre sa patience à deux mains ! Il s'agit de distribuer les remèdes ; et les nègres sont ainsi faits qu'ils ont toujours mal quelque part. Il est vrai qu'il faut peu de choses pour les contenter : deux grains de poivre qu'on leur dit, avec le plus grand sérieux du monde d'avaler promptement, est un remède infailible contre les maux de ventre ou autres maladies circonvoisines — ceci bien entendu, pour ceux qui n'ont rien, car les maladies sérieuses, nous les traitons de notre mieux.

Enfin, après trois quarts d'heure ou une heure de distribution, quand j'en ai assez, et que je vois malgré tout que ma chambre ne désemplit pas, j'avise un remède infailible : en cachette j'attrape ma seringue que je remplis au préalable de toute l'eau qu'elle peut contenir, et en avant la distribution ! — C'est alors une bousculade indescriptible qui a le don de balayer toute la bile que j'ai pu emmagasiner et qui me fait, pardonnez-moi l'expression, « tordre de rire. »

Bientôt ce grand et petit monde est dispersé et il ne me reste qu'une vingtaine d'individus avec lesquels je travaille la langue jusqu'à midi. Midi dîner, un peu de sieste si l'on en a le temps, et en route pour le confessionnal jusqu'à 3 h. 1/2, heure de la prière des chrétiens et de la fin du travail. Alors je m'occupe à relever les comptes de l'économet, je prépare le catéchisme du lendemain ou un sermon pour le dimanche suivant.

A 7 heures, visite au Saint-Sacrement, souper et coucher. Et ainsi tous les jours sauf le samedi où nous passons la journée entière au confessionnal et le dimanche où, entre les offices, nous nous reposons en voyant les gens pour trancher leurs petites difficultés.

En voilà bien long, et pourtant je ne vous ai rien dit du pays, des coutumes, etc. Ce sera pour une autre fois. Peut-être quelques-uns trouveront ma vie bien monotone ; mais pour le cœur d'un prêtre n'est-il pas consolant d'être au milieu d'une chrétienté si visiblement bénie de Dieu ? Sans doute nous sommes accablés : là où il y a trois prêtres il en faudrait vingt, qu'importe, il ne s'agit pas de vivre longtemps mais de faire un peu de bien pendant les quelques années que Dieu nous permettra de travailler à sa vigne.

Je suis en ce moment à Kisuli, à deux heures de marche d'Entebbé, pour aider un confrère dans l'œuvre des malades qu'il a réunis près de la mission.

Priez pour moi, Cher Frère Directeur, et donnez-moi des nouvelles des Chers Frères que j'ai connus au Likès et, en un mot, de tout ce qui, de près ou de loin, se rattache à vos œuvres.

Votre tout dévoué et bien affectueusement uni en Jésus et Marie.

P. EGUIN,

Missionnaire d'Afrique.

Mission catholique d'Entebbé (Uganda), Via Suez Mombasa.

Naissances.

On nous a fait part :

MM. Y. Fermon, de Quimper, de la naissance d'un fils ;

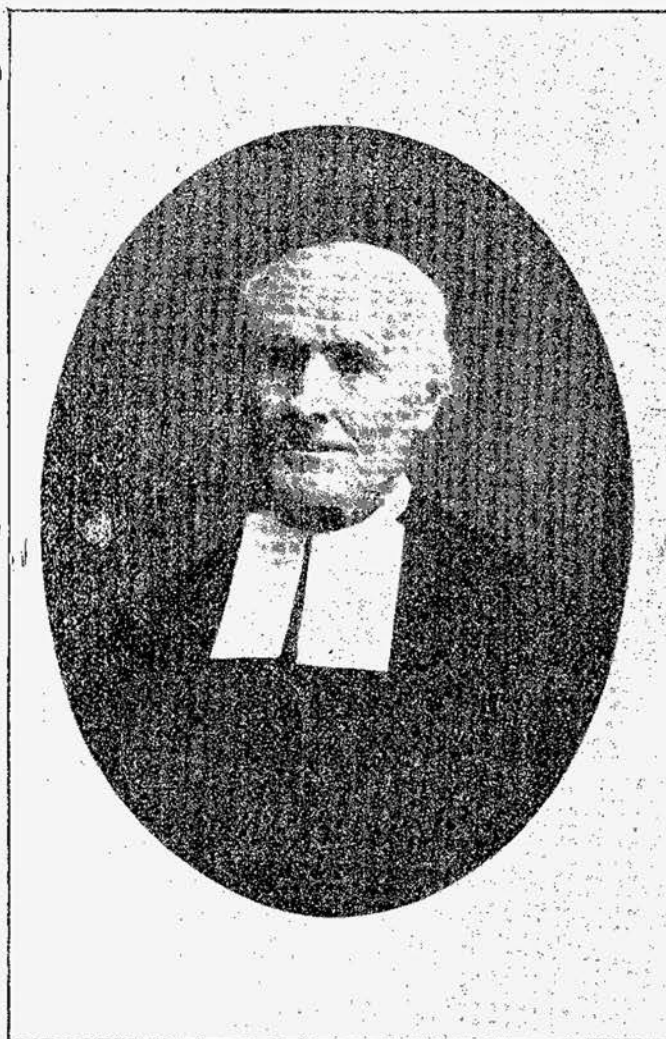
A. Le Thomas, de Brest, de la naissance de deux enfants jumeaux.

Nécrologie.

Joseph Moulins, de Crozon, soldat au 19^{me} d'Infanterie, à Brest, décédé à l'Hôpital Clermont-Tonnerre, le 19 Février 1904.

Le Frère Dorothee-Élie, professeur du Pensionnat, décédé dans sa 20^{me} année, le 28 Février 1904.

Le Cher Frère Caprèole, ancien économe du Pensionnat, décédé au Pensionnat dans la 89^{me} année de son âge, et la 63^{me} de sa vie religieuse,



Il s'en est allé lui aussi, le bon vieux frère aveugle, il s'était si bien identifié avec notre Likès qu'il paraissait ne devoir mourir qu'avec lui, et, de fait, sa disparition y a laissé un grand vide, encore qu'il n'y occupât plus depuis déjà longtemps qu'une petite place. Les Anciens, qui venaient revoir le Pensionnat, et qui le trouvaient tout transformé, ne s'en allaient point sans avoir vu le bon vieux. On le trouvait d'ordinaire dans la petite chambre où coulaient, avec les grains de son Rosaire, les monotones heures de ses longues journées et qu'il appelait « sa solitude ». C'était une relique des temps passés, un témoin et un ouvrier des années laborieuses et fécondes de la fondation, avec lequel les vieux de la vieille aimaient à s'entretenir de leurs jeunes années.....

Le Frère Capréole, dans le monde Guillaume-Noël Caroff, naquit à Saint-Thégonnec le 24 Décembre 1815 et entra au noviciat de Nantes en 1845.

Après un court stage à Rennes et à Saint-Malo, il fut envoyé à la maison centrale de Fontevault, dont la surveillance et le service intérieur étaient, à cette époque, confiés aux Frères des Écoles chrétiennes. Là, il faillit succomber sous les coups de couteau d'un détenu, que ce nouvel attentat fit condamner à la peine capitale. Mais les coups avaient été portés à la tête, et tête de Breton est dure. Bientôt remis de ses blessures, le frère Capréole fit la classe pendant quelques mois à Nantes et à Château-Gontier, et, le 18 Décembre 1846, il arrivait à Quimper pour y faire fonction d'économe : sa vraie vocation était trouvée, il était là sur son champ de bataille et il devait y combattre jusqu'à la fin de sa *vue*.

L'établissement des « Likès », fondé dans une partie de l'ancien collège (aujourd'hui remplacé par le nouveau Lycée), était à ses débuts. Les élèves affluaient déjà, mais l'espace faisait défaut. Un terrain fut acquis, rue de Kerfeunteun, où s'élèvera peu à peu le superbe établissement que nous admirons aujourd'hui. On peut dire, sans rien enlever au mérite des autres fondateurs, que ce fut surtout l'œuvre du Frère Capréole, qui y a consacré, outre une rare intelligence des affaires, une énergie incomparable et un infatigable dévouement.

Vers l'âge de 75 ans, sa vue s'étant affaiblie, il dut quitter la « Procure » ; peu à peu il devint complètement aveugle ; mais il

ne perdit pas pour cela, sa bonne humeur et sa jovialité. Son temps se passait entre la chapelle et sa chambre, sa « solitude », où il récitait continuellement des chapelets aux intentions qu'on lui recommandait, en particulier pour les ennemis de la Religion et de son Institut, pour le plus acharné de tous, dont il demandait à Dieu la conversion, afin que le persécuteur redevînt « un saint homme », comme il disait dans son langage original.

Nous ne pouvons que rappeler les belles fêtes qui eurent lieu au Pensionnat à l'occasion des Noces d'Or et des Noces de Diamant du Frère Capréole, le 9 Juillet 1891 et le 19 Mars 1901 : le *Bulletin* a rendu compte, à l'époque, de ces grandes journées présidées, la première par Mgr Lamarche, la seconde par Mgr Duillard..... le bon Frère fut vivement touché des marques nombreuses de sympathie qu'il reçut dans ces circonstances ; et il continua trois ans encore sa vie de silence et de prière..... Puis il perdit l'appétit, ses forces diminuèrent sensiblement, les membres enflèrent, la mort parut prochaine. M. l'abbé Le Borgne, aumônier du Pensionnat, administra au cher malade les derniers sacrements, qu'il reçut en pleine connaissance, répondant lui-même aux prières liturgiques, et, le 6 Avril, après avoir reçu une suprême absolution, il s'éteignit doucement, entouré de ses frères en religion, qui récitaient les prières des agonisants.

Les funérailles du Cher Frère Capréole furent célébrées, le 8 Avril, dans la chapelle du Pensionnat. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Rospars, ancien aumônier du Pensionnat ; un des aumôniers actuels, M. Le Borgne, chanta la messe, et le corps fut conduit au cimetière de la communauté par M. le chanoine Bourlé, également ancien aumônier du Pensionnat Sainte-Marie. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Kerfer, Bodolec, Trévidic, Le Berre. Dans le cortège on remarquait une trentaine de prêtres, parmi lesquels plusieurs membres du Chapitre, et M. le chanoine Vieille-Cessay, représentant Monseigneur l'Évêque ; un grand nombre de Frères venus de tous les points du district, une foule d'anciens élèves et d'amis de Quimper et des environs.,... Et tous, au retour, faisaient la même réflexion : « Le bon frère Capréole est mort à temps », et remerciaient Dieu de lui avoir épargné la douleur déchirante de se voir renvoyé de cette maison qu'il a vu s'élever, s'agrandir, et à la prospérité de laquelle il a si largement contribué.

M. Pierre Danion, décédé le 9 Avril, au Moul-Youen, en Kerfeunteun, dans sa 23^{me} année.

M. Le Portz (père), décédé à Guidel, le 25 Avril.

M. Félix Brunet nous a fait part de la mort de sa sœur, M^{lle} Sophie Brunet, décédée à Concarneau, le 18 Avril, dans sa 25^{me} année.

Le 24 Avril mourait à Guipavas, à l'âge de 31 ans, le Frère Colomban-Léon, ancien professeur au Pensionnat en 1895 et 1896, où il a laissé, comme partout sur son passage, un inoubliable souvenir de saine originalité. Depuis plusieurs années, il luttait contre la mort, lui jouant plus d'un bon tour et la narguant en face. Mais enfin, il a bien fallu payer le tribut ordinaire, et il s'en est allé sans regret, offrant à Dieu ses souffrances, et content de souffrir dans sa mort, pour expier, disait-il, le goût immodéré qu'il eut des jouissances qu'on peut innocemment se permettre dans la vie.

Frère Dorothee-Vidal, professeur au Pensionnat, de 1878 à 1884, décédé dans sa famille, à Elven, le 20 Mai.

Enfin, le 10 Juillet mourait M. René Bolloré, cousin de notre sympathique président, toujours si aimable pour les professeurs et élèves du Pensionnat, qui allaient souvent visiter sa papeterie d'Odet. On nous permettra d'emprunter à la *Semaine religieuse* de Quimper les lignes qu'elle consacre au très regretté défunt :

« Mardi dernier, ont été célébrées, en l'église paroissiale d'Ergué-Gabéric, les funérailles de M. René Bolloré, propriétaire-directeur des papeteries d'Odet, en cette paroisse, et de Cascadec, en Scaër.

« L'église était trop petite pour contenir l'assistance où l'on remarquait M. le général commandant la 44^e brigade, le colonel du 118^e de ligne et plusieurs officiers qui entouraient de leurs sympathies la famille du défunt dont plusieurs membres appartiennent à l'armée.

« La présence de Mgr l'Evêque de Quimper et d'un nombreux clergé donnait à cette funèbre cérémonie son véritable caractère. Il s'agissait de rendre un suprême hommage à un chrétien sans peur, à un homme de bien, à un industriel vraiment pénétré de ses devoirs vis-à-vis du nombreux personnel sous ses ordres.

« C'est ce qu'a fait ressortir, en quelques paroles émues, Mgr

l'Evêque avant de donner l'absoute; à l'issue de la grand'messe chantée par M. le Recteur de la paroisse. Partie du cœur, l'allocution de Sa Grandeur est allée au cœur de ses auditeurs dont l'attitude trahissait l'émotion. Elle a montré la disparition de M. Bolloré comme un malheur : pour sa famille, dont les condoléances qu'elle reçoit en ce moment cruel auront peine à consoler l'immense douleur ; pour la paroisse, qui perd dans le défunt un exemple, un homme de bon conseil, un cœur dévoué ; enfin, pour ses ouvriers dont il s'est toujours montré l'ami véritable. Père de cette grande famille industrielle, il en partageait les joies et les épreuves, et elle lui rendait en affectueuse reconnaissance ce qu'il lui prodiguait de charitable dévouement : véritable solidarité chrétienne dont l'action en élevant l'ouvrier le fait se rencontrer avec son chef, qui vient à son subordonné les mains tendues, dans une communauté de confiance réciproque et de concours loyal à la cause commune !

« Aussi les récriminations injustes, les revendications utopistes ou les grèves, si nuisibles à tous, étaient-elles inconnues à Odet comme à Cascadec, dont le personnel, on peut dire au complet, avait tenu à venir rendre les derniers devoirs à son directeur si regretté.

« Mgr l'Evêque a terminé en exprimant l'espoir que le souvenir du cher disparu planera longtemps sur la paroisse d'Ergué-Gabérie, comme son œuvre trouvera de dignes continuateurs en ceux qu'il laisse héritiers de ses exemples et de ses vertus. »

Adhésions nouvelles.

MM. Le Bars, G., sous-officier, 35^e d'Artillerie, Vannes.
Bernard, René, de Kerancoarec, en Kerfeunteun.
Bideau, Jean-François, clerc de notaire à Plomodiern.
Le Borgne, Jean-Marie, Trémorgat, en Pleyben.
Bourhis, Guy, sous-lieutenant, 35^e d'Artillerie, Vannes.
Brangoulo, Joseph, Kerantallec, en Clohars-Carnoët,
Le Bras, Jean-François, Kermal, en Guiclan,
Briant, maire de Clédén-Cap-Sizun.
Charuel, Jean, Kerjolly, près Guingamp,
Chatalic, Louis, Kerfréost, en Plogonnec,

Cornec, Yves, Dinéault.

Danion, Jean-Marie, au Moul-Youen, en Kerfeunteun.

Dorval, François, Croix-des-Gardiens, en Kerfeunteun.

Frélaut, André, colon au Canada.

Guéguen, Jean, quincailler, Lesneven.

Fermon, Yves, de Quimper.

Favennec, Noël, bourg de Cloître-Pleyben.

Keribin, Jacques, Penfrat, en Le Juch.

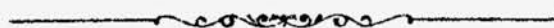
Latreille, Hervé, au bourg de Kerlaz.

Le Roux, Henri, rue La Tour d'Auvergne, Landerneau.

Mahé, François, de Kergoël, en Gouézec.

Nicolas, Adolphe, Ecole catholique d'Arts et Métiers (Lille).

Nicolas, Auguste, voyageur de commerce, 45. rue de Paris,
Lambézellec.



AU PENSIONNAT

Chers habitants du Lykès, vous serez un peu sacrifiés, cette fois. Bien qu'on ait ajouté au *Bulletin* plusieurs feuillets, ils sont déjà presque tous ou pris ou retenus et je n'ai pu vous trouver qu'une place trop restreinte. Vous en serez dédommagés une autre fois :

Janvier. — Le 6, rentrée des vacances.

— Le 10, les Rois, joyeusement fêtés.

— Le 22, à 4 heures, Monseigneur vient nous rendre la visite que le Frère Directeur lui avait faite en notre nom au début de l'année.

— Le 26, promenade accordée par Monseigneur en guise d'é-trennes.

— Le 27, triste jour ! Nos voisins les Novices sont licenciés. Monseigneur dit la messe à la chapelle du Noviciat et bénit ces pauvres enfants avant leur dispersion.

Février. — Le 7, nomination des billets d'honneur, agrémentée d'une chanson patriotique, *Surcouf le Malouin* et d'une scénette comique, *Bataille des Valets*,

— Le dimanche 14 Février et le mardi 16 (jours gras), à 4 heures, séance récréative intime.

Au Programme :

1° **C'est tout ce que je peux faire pour vous**, chansonnette comique.

2° **Le Marquis de la Grenouillère**, comédie.

3° **La Fanfare de Nonancourt**, bouffonnerie musicale.

Charmante séance — désopilante surtout — on y fait pour longtemps provision de bonne humeur et d'entrain.

— Le lundi 15, tirage de la tombola remarquablement organisée par le Frère Ecureuil de légère mémoire.

Mars. — Le 6, billets d'honneur et à cette occasion, avec inter-

mèdes de musique : 1^o *Lettre du fusilier Bridet et réponse du père Bridet* ; 2^o *Le Mousse du Finistère*, romance ; et 3^o *Le Médecin malgré lui*, scènes de Molière.

Le 19, fête de saint Joseph, dignement solennisée au Pensionnat. Célébrant, M. Corre, supérieur de Saint-Yves ; prédicateur, M. Salaün, aumônier militaire.

— Le 28, Lundi-Saint, examen semestriel d'agriculture. A la nomination des billets d'honneur, le 31 on donne : 1^o *As-tu déjeuné Jacquot*, chansonnette ; 2^o *Sol, fa, mi, ré, do*, monologue comique ; 3^o *Le Voleur volé*, scènes de l'« Avocat Pathelin ».

Avril. — Le 2, Samedi Saint, départ pour les vacances.

— Le 8, enterrement du bon vieux Frère Capréole, dont les prières protégeaient mieux le Pensionnat que tous les paratonnerres qui le hérissent. C'est maintenant, pour ceux qui furent « ses conducteurs » un devoir de lui rendre quelques-uns des *Ave Maria* dont il fut pour eux si prodigue. Ce jour même, nous avons failli perdre notre ancien Directeur, l'excellent Frère Cyrille-des-Anges, mais, Dieu merci, il s'est tiré depuis de ce terrible pas et nous avons plaisir à le revoir en pleine santé.

Le 16, rentrée, temps parfait, comme du reste pendant toutes les vacances.

Mai. — Le 1^{er}, ouverture de la retraite de première communion, et de fin d'études pour les grands.

Prédicateurs : première communion bretonne, M. l'abbé Gargadennec, vicaire d'Elliant ; première communion française, R. P. Basile, capucin ; retraite de fin d'études, R. P. Corentin (Paul Boschet), un de nos prédécesseurs sur les bancs de Sainte-Marie, et de nos modèles. La superbe barbe des bons pères, à défaut de leur bure et de leurs sandales leur attirent déjà toutes les sympathies et captive l'attention, mais surtout leur zèle et leur talent. Pour ma part, je me souviendrai longtemps des fortes instructions du charmant et très aimable « petit père » Boschet.

— Le 5, c'est l'émouvante journée de la première communion, avec, le soir, la procession à Kerfeunteun et au retour, au milieu du scintillement de mille flambeaux, la rénovation des vœux du baptême et la consécration à la Très Sainte Vierge Marie.

— Le 6, pèlerinage à « La Mère de Dieu » messe et sermon de persévérance, toujours par l'infatigable père Boschet ; déjeû-

ner champêtre et retour aux entraînants accords des pas redoublés.

— Le 8, nomination des Billets d'honneur. Au théâtre : 1° *Le Garde municipal*, monologue ; 2° *Les Coliques de Patrouillard*, scénette comique.

— Le 15, fête de saint Jean-Baptiste de la Salle et Confirmation. A 7 heures, Monseigneur fait son entrée dans notre superbe chapelle, décorée magnifiquement. Il dit la sainte messe et administre le sacrement de Confirmation à près de deux cents élèves. A 10 h. 1/2, M. l'abbé Pédel, chanoine honoraire, chante la grand'messe et à 5 heures, M. l'abbé Péron, chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Quimperlé, fait avec tout son cœur et son éloquence, le panégyrique du Saint. Pour la bénédiction du Saint-Sacrement, l'illumination est merveilleuse : tout le chœur ne forme qu'une gigantesque fleur de feu parfumée d'encens au centre de laquelle l'hostie rayonne dans son riche ostensor.

Juin. — Le 2, jeudi, fête du Saint-Sacrement, solennisée le jour même au Pensionnat. Après la grand'messe, la procession défile à travers les cours et les allées du jardin, décorées comme jamais : Le reposoir, se détachant sur le rideau d'arbres verts, au fond de la grande allée du jardin toute fleurie de juliennes et autres fleurs blanches, est parfait. Toutes les allées où doit passer le Saint-Sacrement ont été artistement couvertes d'un tapis de dessins en couleurs, ici et là des arcs de triomphe, des oriflammes, des drapeaux : c'est tout-à-fait joli et d'excellent goût. On m'a dit que du dortoir le coup d'œil était ravissant, et je le crois sans peine.

A deux heures, nomination des Billets d'Honneur : Un monologue comique, *l'Inventeur*, et une bouffonnerie musicale, sans musique, *Deux drôles de Cors*.

Ce même jour et les deux jours suivants a lieu l'examen des Postes : 18 candidats du Likès. Le résultat n'en est pas encore connu.

— Les dimanches 5 et 12, notre musique est à son poste d'honneur aux processions de Saint-Corentin, Loc-Maria et Saint-Mathieu.

— Le 10, à Brest, ouverture de l'examen des mécaniciens : 22 candidats du Likès, dont 1 élève direct et 21 apprentis-élèves.

— Le 27, quelques vaillants font à pied, — aller et retour — la route de Concarneau, et le 30, les musiciens vont à Douarnenez pour leur promenade annuelle.

Juillet. — Le 3, Billets d'Honneur rehaussés par la musique et par : 1^o une chansonnette, *La demande d'emploi*, 2^o un duo comique, *Héraclite et Démocrite*.

— Le 10, fête des Anciens.

— Le 15 et le 16, examen d'agriculture devant la Commission déléguée par la Société des Agriculteurs de France.

Voici le rapport adressé à la Société par la Commission :

RAPPORT adressé à Messieurs les Membres du Bureau de la Société des Agriculteurs de France (Section de l'Enseignement) à la suite de l'examen subi par les Élèves-Agriculteurs du Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper, les 15 et 16 Juillet 1904.

MESSIEURS,

Notre Commission s'est réunie le 15 Juillet, à 9 heures du matin, et les opérations se sont terminées le 16 Juillet, à midi.

Malheureusement, une indisposition assez sérieuse pour le forcer à garder la chambre, nous a privés du concours si dévoué de notre Président. Tous ont regretté son absence ici, où, Frères et élèves, savent apprécier si bien l'affabilité et la bonne humeur que le Comte de Beaumont joint à une compétence et à un esprit de justice indiscutables.

Nous avons été admirablement secondés dans notre tâche par MM. Olive, professeur d'Agriculture de l'Établissement, Pennarun, conseiller général, Le Roux, maire d'Ergué-Gabéric, Croissant, président du Syndicat agricole de Briec, Danion, ancien maire de Kerfeunteun, Coadou.

Il peut sembler banal d'entendre, chaque année, vanter les progrès accomplis. Le rapporteur devra pourtant, cette fois encore, pour être juste, renchérir sur les félicitations habituelles.

Pour la première fois, 11 élèves sur 16 ont obtenu les 4/5 des points. Ce sont :

1. Gestalin,	403	notes sur 440,	<i>rappel de Diplôme d'agriculture.</i>
2. Le Roy,	400	—	<i>Diplôme d'agriculture.</i>
3. Ménez,	384	—	—
4. Le Guyader,	378	—	—
5. Richard,	373	—	—
6. Quentel,	366	—	—
7. Le Roux,	364	—	—
8. Philippe,	362	—	—
9. Le Du,	356	—	—
10. L'Haridon,	355	—	—
11. Coëffic,	355	—	—

L'un des plus forts élèves de la classe, Tersiguel, n'a malheureusement pas pu concourir.

Notons en passant que sur les 12 élèves sus-nommés, 8 ont obtenu le brevet d'instituteur. Toutes nos félicitations aux lauréats : Gestalin, Ménez, Le Guyader, Richard, Quentel, Philippe, Le Du et Tersiguel.

Sans doute, nous avons en France un peu trop la manie du parchemin. Mais il faut compter avec l'esprit du temps. Il faut songer que ces jeunes gens vont rentrer dans leurs villages, où ils peuvent, où ils doivent même occuper, la tête haute, une place honorable. Si quelques esprits mal disposés voulaient douter de la valeur du brevet agricole que l'on pourrait à la rigueur croire bénévolement donné par des amis trop généreux, tous sans exception s'inclineront devant l'estampille officielle du brevet d'instituteur, qu'on ne saurait les accuser d'avoir acquis par faveur spéciale.

Les thèses et rapports sur les visites de fermes ont été examinés avec le plus grand soin. L'ensemble en est excellent.

On sent bien que ces jeunes gens ont observé, qu'ils ont cherché à s'instruire ; on y retrouve même la trace des discussions qu'ils ont dû avoir entre eux sur certains sujets. Loin de vouloir rapporter en quelque sorte mécaniquement ce qu'ils ont vu, ils se sont efforcés de le discuter avec une grande indépendance d'esprit et une justesse de raisonnement qui étonnent chez d'aussi jeunes gens.

La même remarque peut être faite aux sujets des examens oraux. Pas un n'a l'air de réciter une leçon, et l'on a bien plus l'impression qu'ils soutiennent une thèse, avec une sûreté de jugement et une assurance que leur envieraient bien des étudiants de l'enseignement supérieur.

C'est là un résultat magnifique et il faut louer sans réserve les chers Frères auxquels il est entièrement dû. L'idéal de l'éducation est de nous fournir des hommes ayant de la volonté et du jugement. Nous avons eu au Likès l'impression très nette que ce but était pleinement atteint.

En face d'aussi bons résultats, la Commission est unanime à demander que les cinq médailles, habituellement accordées, soit envoyées au Pensionnat Sainte-Marie, tout en regrettant de ne pouvoir en décerner davantage.

Pourquoi faut-il, hélas ! qu'après de telles constatations nous retombions brusquement à la triste réalité. Le fait brutal est là : les jours de pareils éducateurs sont comptés !

Sans doute le personnel du Likès ne fait pas partie de la première charrette, et, si les fantaisies du pouvoir n'en décident pas autrement, nous avons l'assurance de le conserver encore un an au moins. Mais, qu'est-ce qu'un an, mais qu'est-ce que dix ans, et qu'importe puisque l'arrêt fatal est prononcé ! C'est toujours l'attente, plus ou moins longue, du condamné à mort.

Aussi est-ce avec une émotion poignante que nous prenons, cette fois, congé du Très Cher Frère Colman-de-Jésus, de ses excellents collaborateurs et de nos jeunes amis. C'est dans cette immense salle des fêtes où naguère encore tout respirait la gaieté avec ses longues files de bancs bien garnis d'une fraîche jeunesse et ses joyeux décors. Quel changement aujourd'hui ! Tout est vide. Quelques bancs seulement apportés à la hâte pour les élèves d'Agriculture ; quelques fauteuils pour nous sur le théâtre. Pauvre théâtre, qui a tant fait rire, il n'en reste plus que l'ossature, le squelette ! Partout la pierre sonore et froide qui répercute la voix avec les accents déchirants d'une longue plainte.

Seule l'image du Christ est restée là qui domine cette tristesse....

et nous nous reprenons à espérer encore, malgré tout, en des jours meilleurs en voyant défiler devant nous, pour regagner

leurs classes, d'un pas ferme et décidé, nos jeunes amis les agriculteurs bretons, l'espoir de la petite et de la grande Patrie.

Fait à Quimper, au Pensionnat Sainte-Marie, le 16 Juillet 1904.

Vicomte DE LESGUERN.

AUGUSTIN DE BOISANGER.

JEAN-MARIE ADOL.

PIERRE BELBÉOC'H.

DE MONTLUC DE LA RIVIÈRE.

AMÉDÉE DE VINCELLES.

— Le 18, ouverture à Quimper de l'examen des commis-voyers. Deux *likésiens* s'y présentent.

Enfin, le 23, distribution des Prix sous la Présidence de Mgr l'Evêque de Quimper. Cette fête n'a pas son éclat d'antan, c'est presque un deuil comme l'an dernier. Seule la musique rompt un peu la monotonie de l'interminable litanie des lauréats. A quand des jours meilleurs ? Les prix d'honneur fondés par l'Association des Anciens sont accordés cette année :

Pour l'Industrie, à Jean Charuel de Guingamp ; pour l'Agriculture, à Jean-Marie Ménez, de Rosnoën.

Monseigneur prend la parole pour témoigner de son dévouement aux maîtres, aux parents et aux élèves du Pensionnat. Il dit son inébranlable confiance dans l'avenir, malgré les tristesses du présent. Il est tout dévoué à ses écoles et tout spécialement au Likès, sur les services duquel il veut compter toujours, et demande aux élèves et à leurs parents de rester fidèles aux maîtres qui dans l'avenir comme dans le passé seront dignes de la confiance. A 10 h. 1/2, la distribution était finie, et les vacances avaient commencé. Seuls restent encore pour quelques jours les élèves qui subissent l'examen du certificat d'études primaires supérieures et ceux qui préparent l'oral des Arts et Métiers.

PRIX D'HONNEUR

FONDÉS PAR L'ASSOCIATION AMICALE

(Voir statuts, art. 18.)

1889. — Alain L'ÉVÈQUE, de Quimper.
1890. — *Industrie* : Emmanuel RAULT, de Quimper.
— *Agriculture* : Alain JAOUEN, d'Elliant.
1891. — *Industrie* : Émile LE MEUD, de Séné (Morbihan).
— *Agriculture* : Jean-Marie CORNIC, de Kerfeunteun.
1892. — *Industrie* : Joseph LAMOUR, de Lampaul-Plouarzel.
— *Agriculture* : Jean JAOUEN, de Landrévarzec.
1893. — *Industrie* : Jean-Marie MORIN, de Saint-Brieuc.
— *Agriculture* : Alain LE FOLL, de Trégourez.
1894. — *Industrie* : Louis MOREN, du Faouet (Morbihan).
— *Agriculture* : Jⁿ-M^{ie} LE FUR, d'Hennebont (Morbihan).
1895. — *Industrie* : Victor HEURTÉ, de Primelin.
— *Agriculture* : François FAGOT, de Sizun.
1896. — *Industrie* : Julien LE GO, de Quiberon (Morbihan).
— *Agriculture* : Julien LE GALLOUDEC, de Melrand (Morb.)
1897. — *Industrie* : Alfred MARZIN, de Quimper.
— *Agriculture* : François LE CORRE, de Kerfeunteun.
1898. — *Industrie* : Guy BOURHIS, de Rosporden.
— *Agriculture* : Pierre GUICHAOUA, de Pouldreuzic.
1899. — *Industrie* : René CARNOY, de Cany (Seine-Inférieure).
— *Agriculture* : Jean-Marie GUILLOU, de Saint-Yvi.
1900. — *Industrie* : Charles ROYER, de Carhaix.
— *Agriculture* : Jean CORNEC, de Dinéault.
1901. — *Industrie* : Constant LE CORRE, de Baud (Morbihan).
— *Agriculture* : Yves GUILLERME, de Guidel (Morbihan).
1902. — *Industrie* : Yves CARADEC, de Melgven.
— *Agriculture* : Thomas KERSALE, de Ploéven.
1903. — *Industrie* : Alain CANÉVET, de Quimper.
— *Agriculture* : Jean-Louis OLIVIER, de Plonéour-Trez.
1904. — *Industrie* : Jean CHARUEL, de Guingamp.
— *Agriculture* : Jean-Marie MENEZ, de Rosnoën.

1905. — *Industrie* : Albert Doucet, d'Orléans.

— *Agric.* Yves S. Haridon, de Gouézec.

1906. — *Industrie* : Eugène Blanchard, de Poullay.

— *Agric.* Alain Le Roux, d'Erigné-Armel.



NÉCROLOGE

Le P. Auguste LE GUÉVEL, de la
Congrégation des Missions Étran-
gères, martyrisé en Chine, en
Juillet 1900.

LOZAC'HMEUR, Yves, négociant, de
Quimper.

LACARRIÈRE, Charles, ferblantier,
de Quimper.

GUICHAOUA, Jean, de Pont-l'Abbé.

Fr^e DROUAUD-JEAN (FEUNTEUN),
directeur, d'Ouessant.

Fr^e HUBERT-DE-JÉSUS, ancien pro-
fesseur du Pensionnat.

PENLAN, Jean-Marie, chef d'ate-
lier au Pensionnat

LOUBOUTIN, François, hôtelier,
Quimper.

DE POULPIQUET DE BRESKANVEL,
Félicien, château de Kernault,
près Quimperlé.

Fr^e CAPRÉOLE, ancien économe du
Pensionnat.

JEANNE D'ARC

LE MARTYRE

Hélas, il est venu, le jour sombre et fatal !
Des monstres, que possède un esprit infernal,
Vont ravir à la France, immoler à leur haine,
Notre ange conducteur, la vierge de Lorraine.

Ses voix ne parlent plus, ou parlent rarement.
Quelquefois, sur ses traits, le découragement
Jette un voile indécis de crainte et de tristesse ;
Il lui semble parfois que le Ciel la délaisse ;
De lugubres tableaux, d'affreux pressentiments,
Livrent son âme sainte à de cruels tourments.

Desseins mystérieux, Providence insondable,
La femme au cœur si noble, au bras si redoutable,
Celle qui fut pour nous, céleste messenger,
Un glaive et une égide à l'heure du danger
Jeanne, guerrière auguste au sublime étendard,
Jeanne aux mains des Anglais par un simple hasard.

Mais que dis-je, hasard ? Dans la langue divine
Ce mot n'est pas connu. L'immortelle héroïne.
Ayant comme Jésus, rempli sa mission
Doit, comme lui, souffrir calvaire et passion.

Applaudissez, Anglais. Et toi, duc de Bourgogne,
Assassin déloyal et traître sans vergogne
Ose applaudir aussi. Oui, vous tenez enfin
Le sang qui va laver vos défaites sans fin.....

Prenez garde pourtant : c'est le sang de la France,
Et ce sang, vers le Ciel, pourrait crier vengeance.....

Mais non, ne changez pas vos projets inhumains :
Personne ne viendra l'arracher de vos mains,
Ni le prince oublieux qui lui doit sa couronne,
La Hire, ni Dunois, personne, hélas, personne.

Vous la tenez enfin ! Triomphez du succès,
Poursuivez jusqu'au bout votre inique procès,
Flétrissez cette fleur du plus pur héroïsme,
N'épargnez pas l'injure à son patriotisme,
Rendez-lui les affronts que vous avez reçus,
Assouvissez à l'aise une vengeance infâme
Et broyez sous vos coups, oui, broyez cette femme
 Qui tant de fois vous a vaincus.

Mais que vois-je ! Français, quoi, vous ne tremblez pas ?
C'est vous qui de vos mains l'envoyez au trépas ?
Que lui reprochez-vous à la sainte guerrière ?
— L'enfer seul l'a conduite et c'est une sorcière —
L'enfer seul l'a conduite ! ô calomniateurs,
O juges criminels et vendus, imposteurs !
Ignorez-vous..... Mais non, lâches, votre avarice
Vous fait estimer l'or bien plus que la justice ;
Votre loi, c'est la loi du plus vil intérêt ;
Vous rendez un service et non pas un arrêt ;
Avant que de juger vous tenez la sentence :
« Jeanne, tu dois périr, tu as aimé la France ! »

Le forfait s'accomplit : Jeanne, sans trébucher,
S'avance, calme et douce, et gravit son bûcher.
Pour qui seront ses pleurs, sa dernière prière ?
Pour Domremy, ses champs, son clocher, sa chaumière ?
L'ingratitude, hélas, surtout la fait pleurer :
« O France, a-t-elle dit, peux-tu donc demeurer
« Insensible à mon sort ? Mon prince, ma Patrie,
« C'est pour vous qu'on m'outrage et qu'on m'ôte la vie.
« Et vous me délaissez ? Toi qui me vois mourir,
« Pauvre Rouen, comme moi prisonnière,
« Puisses-tu, de ma mort, n'avoir pas à souffrir,
« Puisse à ton sol ma cendre être légère,
« Mes voix venaient de Dieu, c'est en Dieu que j'espère. »

Soudain le feu pétille, et la flamme de mort,
Que la main du bourreau tourmente,
S'élançant d'un farouche effort,
Ensevelit bientôt la grande patiente
Qui regarde le ciel et murmure : « Jésus ! »

« Jésus ! » déjà ce mot sur ses lèvres n'est plus,
Et la foule qu'opprime un douloureux silence
Voit du gibet de feu une âme qui s'élance,
Monte et s'évanouit dans l'azur radieux :
L'âme de la Martyre a regagné les cieux.

Et les Anglais, honteux, s'en vont saisis de crainte,
Disant : « Malheur à nous ! c'est vraiment une sainte
« Que nous avons sacrifiée. »

Ah ! c'était une sainte ! Vous le reconnaissez,
Lâches persécuteurs de femmes, insensés !
Votre bannière humiliée
Ne flottera plus dans nos rangs.

Quittez ce sol sacré souillé par votre crime.
Entendez-vous monter les hymnes triomphants !
Ce sont nos fiers soldats que la vengeance anime :
Ils ne vous craignent plus, Anglais, car avec eux
Jeanne est là qui combat et les guide des cieux.
Fuyez, voici la charge ; et déjà sur la route
C'est Formigny, c'est Castillon, c'est la déroute.

O France, ô mon pays, ô noble nation,
Te voilà libre enfin ! Les enfants d'Albion
Ne foulent plus de leur pied sacrilège
Ton sol béni que Jeanne d'Arc protège.
Mais d'autres ennemis, ceux-là plus menaçants,
Voudraient anéantir la charte de ta gloire,
Briser le sceau du Christ posé sur ton histoire
Et faire de ton peuple un peuple d'incroyants.

O France de Clovis, de Charlemagne, France,
Réponds à leurs clameurs par un chant d'espérance.
Terre des preux et des géants, pays jadis si fort,
Sonne de l'olifant au jour de la détresse
Arme ton bras meurtri et d'un suprême effort
Brise l'odieux joug de haines qui t'opprime.

O Christ, ami des Francs, ô roi de l'avenir
Des fautes du passé tu voulus nous punir,
Mais les saintes rigueurs dont s'arme ta justice
N'empêchent pas ton cœur de nous rester propice
Et tu tiens en ta main l'ange libérateur
Qui de nos ennemis confondra la fureur.

A l'aide Jeanne, à l'aide, ô vierge tutélaire,
La France est à tes pieds, aveugle et téméraire,
Viens la sauver encore et garde-la toujours :
Ce sont des temps nouveaux, mais c'est la même France
Fais-lui retrouver la vaillance,
La foi, l'honneur des anciens jours.

Ah ! Quand donc, sur ton front, l'auréole promise,
Viendra-t-elle anoblir tes traits transfigurés ?
Quand donc ton souvenir et ton nom, par l'Eglise
Seront-ils consacrés ?

O vierge de Lorraine,
Qu'il vienne enfin, le jour de gloire souveraine,
Le jour où nous pourrons redire à tes genoux :
Sainte Jeanne de France, intercède pour nous.

Em. FOCERRE.



ÉTAT

DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES

du Pensionnat Sainte-Marie.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

Sa Grandeur Monseigneur Dubillard, Évêque de Quimper et de Léon.
Le Très-Honoré Frère Gabriel-Marie, Supérieur Général de l'Institut de Frères
des Ecoles chrétiennes.

MEMBRE FONDATEUR : (1)

Le Très-Cher Frère Cyrille-des-Anges, Inspecteur des Écoles chrétiennes
du district de Quimper.

MEMBRES HONORAIRES :

T. C. F^{re} Dosithée Marie, Assistant du
Supérieur général des Frères des Éco-
les chrétiennes, 27, rue Oudinot, Paris.
T. C. F. Carolius, Visiteur des Frères des
Écoles chrétiennes, Quimper.
F^{re} Namasius, ancien Visiteur de Quimper,
Rodez.

MM.

les Présidents des Associations amicales
d'Anciens Élèves des Frères des Écoles
chrétiennes.
le chanoine Bourlé, du Chapitre de la
Cathédrale, Quimper.
le chanoine Le Goff, curé-archiprêtre de
Saint-Pol de Léon.

MM.

le chanoine Rospars, directeur de la
Semaine Religieuse, Quimper.
l'abbé Laurent, recteur de Commana.
l'abbé Bernard, recteur de Leuhan.
l'abbé Le Borgne, } aumôniers
l'abbé Rolland, } du Pensionnat.
les CC. FF. Cyrille-de-Jésus, ancien direc-
teur du Pensionnat; Donat-Louis, Cons-
tant-Émile, anciens sous-directeurs du
Pensionnat; Couronné-Paul, Diogènes,
Celsin, Crescentien, Colombar-Marie,
Divitien-Henri, Colombar-Paul, Donan-
Anselme, Condé-Louis, Crispin-Joseph,
Coronat-Louis.

(1) Le titre de membre fondateur a été décerné au Frère Cyrille-des-Anges, en Assemblée générale du 4 Mai 1902.

MEMBRES BIENFAITEURS (annuité 10 francs) :

MM.

Alavoine, Joseph, négociant, rue du Quai, Quimper.
Cardaliaguet, René, rue Royale, Quimper.
Corre, Louis, négociant, rue Astor, 3, Quimper.
Duviard, manufacturier, quai Saint-Clair, 12, Lyon (Rhône).
Manière, Paul, notaire, quai du Stéir, 10, Quimper.
Mauduit, notaire, Pont-l'Abbé.

MM.

Mérop, François, boucher, place Saint-Corentin, Quimper.
Motte-et-Debonnet, industriels, Tourcoing (Nord).
Queste, ✱, ancien capitaine d'armes, rue de Douarnenez, Quimper.
Roussin, Étienne, ✱, château de Kerambéis, en Plomelin.
Stréicher, Charles, directeur de l'usine à gaz, Quimper.

COMITÉ D'ADMINISTRATION :

Président d'honneur : Le T. C. Frère Colman-de-Jésus, Directeur du Pensionnat.

MM.

Bolloré, Eugène, négociant, rue Kéréon, 13, Quimper, *Président*.
Kerfer, Pierre, négociant, rue Neuve, Quimper, *Vice-Président*.
Danion, Guillaume, agriculteur, au Mouilliouen, en Kerfeunteun, *Vice-Présid^t*.
Cabon, Joseph, négociant, rue Royale, Quimper, *Trésorier*.
Lorit, Charles, industriel, rue de Brest, Quimper, *Secrétaire*.
Thomas, Alexandre, chanoine honoraire, aumônier du Lycée, Quimper, *Secrétaire*.
Trévidic, Henri, entrepreneur, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.
Trévidic, Alexandre, ferblantier, rue des Reguaires, Quimper.

MM.

Salaun, Jean, libraire, rue Kéréon, 56, Quimper.
l'abbé Cogneau, Auguste, professeur au Grand-Séminaire, Quimper.
Le Berre, Alain, marchand de bois, avenue de la Gare, Ergué-Armel.
Le Roux, Hervé, agriculteur, maire d'Ergué-Gabéric.
Le Roux, Louis, maison Le Dé, rue des Douves, Quimper.
Olive, Raoul, agriculteur, Kermahonnet, en Kerfeunteun.
Riou, René, agriculteur, Tréodet, en Ergué-Gabéric.
Rolland, Paul, couvreur, 5, rue du Frou, Quimper.
Fr^e Côme, professeur au Pensionnat.

MEMBRES ACTIFS :

MM.

Adam, Alphonse, mécanicien de la Marine.
Alix, Simon, place du Lycée, Quimper.
Autret (Fr^e Donat), au Pensionnat Sainte-Marie.
Autrou, Arthur, sculpteur, rue Saint-Joseph, Quimper.
Abgrall, Joseph, Landivisiau.

MM.

Bahier, Jules, de l'Ordre de Saint-Benoît.
Barbier, René, 9, rue Oscar-Germain, Montivillers (Seine-Inférieure).
Le Bars, Prosper, rue Saint-Mathieu, Quimper.
Le Bars, G., sous-officier au 35^e d'Artillerie, Vannes.

MEMBRES ACTIFS (suite).

MM.

- Le Bastard, Adolphe, sous-officier au 74^e régiment d'Infanterie, Rouen.
- Le Bastard, Raoul, négociant, rue Sainte-Thérèse, 13, Quimper.
- Le Baut, Henri, négociant en vins, Plonévez-du-Faou.
- Béléguic, Jules, agriculteur, Douarnenez.
- Benoît, Alphonse, Pont-Croix.
- Bernard, René, Kerancloarec, en Kerfeunteun.
- Le Berre, Joseph, agriculteur, Penhoët-Marbo, en Neulliac, près Pontivy (Morbihan).
- Le Beuze, Henri, commerçant, Kernével.
- Bervet (Fr^e Duvian-Albert), institution Taberd, Saïgon.
- Berhault, Eugène, officier mécanicien.
- Bescond, Jean-Marie, agriculteur, Kerguel, en Plomelin.
- Bideau, J.-F. clerc de notaire, Plomodiern.
- Bodolec Ange, négociant, boulevard de l'Odét, Quimper.
- Bolloré, Paul, colonel, Clermont-Ferrand.
- Bolloré, Adolphe, La Ferté-Saint-Aubin (Loiret).
- Bolloré Louis, négociant en vins, rue du Stéir, Quimper.
- Bonnaire, Michel, entrepreneur, Clohars-Carnoët.
- Bouard, (Fr^e Colman-Éloi), directeur de l'école chrétienne de Plougastl-Daoulas.
- Boulic Pierre, boucher, rue du Quai, Quimper.
- Bourhis, Guy, sous lieutenant d'Artillerie, Vannes.
- Bourhis, Pierre, agriculteur, Kerdélam, en Plogonnec.
- Boschet, Paul, capucin, Blois.
- Boschet, Henri, sous-officier, 19^e d'Infanterie, Brest.
- Le Botcoët, Antoine, mécanicien de la Marine.

MM.

- Le Bras, Édouard, Brasseur, rue des Reguaires, Quimper.
- Le Bras, J.-F. Kermat, en Guiclan.
- Le Borgne, J.-M., Tremorgat, en Pleyben.
- Briant, maire de Cléden-Cap-Sizun.
- Brangoulo, Joseph, Kerantallec, en Clohars-Carnoët.
- Le Breton (Fr^e Cineray), Pensionnat des Frères, Lambézellec.
- Boussard (abbé), vicaire à Ergué-Gabéric.
- Briand, Guill^me, Keregat, en Plomodiern.
- Le Bris, Charles, boulanger, rue Kéréon, Quimper.
- Le Bris, Jean, boulanger, rue Kéréon, Quimper.
- Brunet, Félix, usine Amieux, Concarneau.
- Le Brusq, Jérôme, rue Saint-Mathieu, Quimper.
- Le Boucher des Parcs, Daniel, rue du Palais (chez M^{me} Foissy), Quimper.
- R. P. Cabon, Adolphe, Congrégation du Saint-Esprit. Haïti.
- Cabon, Charles, négociant, rue Royale, Quimper.
- Cabon, Louis, ingénieur des mines, Gréasque (Bouches-du-Rhône).
- de Cadenet, Henri, Saint-Pol-de-Léon.
- Cadic, Amédée, quincaillier, rue Paul-Bert, Lorient.
- Cadic, Louis, rue Paul-Bert, Lorient.
- Canivet, Félix, entrepreneur, Coray.
- Caradec, Yves, agent-voyer, Vire.
- Cardaliaguet, Auguste, serrurier, rue Royale, Quimper.
- l'abbé Cardaliaguet, René, Ploudalmézeau.
- Cardaliaguet, Félix, Faculté catholique, Angers (Maine-et-Loire).
- Le Carrer, Henri, agriculteur, Berloc'h, en Languidic (Morbihan).
- Chabay, Alphonse, quincaillier, 49, rue Kéréon, Quimper.
- Charuel, Jean, Kerjolly, près Guingamp.

MEMBRES ACTIFS (suite).

MM.

- Charalic, Louis, Kerfréost, en Plogonnec.
- Chaussepied, Charles, architecte, Quimper.
- Chavet, Prosper, peintre, rue Royale, Quimper.
- Chenadec, Joseph, sculpteur, rue Astor, Quimper.
- Chipon, Alain, maréchal-ferr^r, Locronan.
- Chuto, Auguste, Kerviel, en Penhars.
- Coadou, Henri, agriculteur, Pluguffan.
- Coadou, Jean-Marie, agriculteur, Launay, en Plogonnec.
- Cogneau, Henri, mécanicien-principal, rue Victor-Hugo, 54, Brest.
- Cogneau, Théodore, horticulteur, Fougères (Ille-et-Vilaine).
- R. P Compès, Pierre, Congrégation du Saint-Esprit, Séminaire français, Rome.
- Le Clech, René, quincaillier, Kerfeunteun.
- Cornec, Yves, de Dinéault.
- Cornic, Jean-René, Kerrentrée, en Kerfeunteun.
- Cornichon, Gaston, mécanicien de la Marine, rue Neuve, Hennebont.
- Cornichon, Ernest, Institut catholique d'Arts et Métiers, Reims.
- l'abbé Cornou, François, professeur au Petit-Séminaire, Pont-Croix.
- ? Le Corre, Jacques, agriculteur, Kerlan-Vras, en Penhars.
- Le Corre, Mathias, loueur de voitures, boulevard de l'Odet, Quimper.
- Courtemanche, maître d'hôtel, Audierne.
- l'abbé Le Coz, curé-doyen, Pleyben.
- Le Coz, François, conducteur des travaux hydrauliques, Grand'Rue, 63, Brest.
- Cren (F^{re} Nivard), trappiste, abbaye de Tymadeuc (Morbihan).
- Criou, Henri, industriel, place du Marhallac'h, 12, Pont-l'Abbé.
- Criou, René, place du Marhallac'h, 12, Pont-l'Abbé.
- Criou, Édouard, place du Marhallac'h, 12, Pont-l'Abbé.

MM.

- Cumunel, Yves, commerçant, Bas-du-Port, en Kerfeunteun.
- Cuziat, Baptiste, maître-d'hôtel, Bannalec.
- Cuzon, Louis, conducteur des Ponts et Chaussées, Audierne.
- Cuzon, Eugène, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.
- Dagorn, Trémot, en Trégunc.
- Daniel, Jean-Marie, agriculteur, Kersaoz, en Treffiagat.
- Daniel, René, commerçant, maire de Plo-néour-Lanvern.
- Daniélou, Pierre, Kerdaniou, en Plogonnec.
- Danion, Jean-Marie, Mouillouen, en Kerfeunteun.
- l'abbé David, François, vic^{re}, Lambézellec.
- David, Jean, Hôtel du Lion-d'Or, Quimper.
- Le Dé, Louis, près Saint-Joseph, Quimper.
- Le Doaré, Jean, négociant en grains, Châteaulin.
- Donnart, Jean-Marie, marchand de fers, Pont-Croix.
- Dorval, François, agriculteur, Croix-des-Gardiens, en Kerfeunteun.
- l'abbé Éguin, Pierre, des Pères-Blancs, mission catholique d'Entebbé (Uganda).
- Esvan (F^{re} Anastase), directeur de l'école Saint-Corentin, Quimper.
- Favennec, François, agriculteur, maire d'Édern.
- Favennec, Michel, agriculteur, Stang-Yan, en Édern.
- ? Favennec, Noël, Cloître-Pleyben.
- Féchant, Fernand, négociant, Belle-Ile-en-Mer (Morbihan).
- l'abbé Fermon, recteur, Guengat.
- Fermon, Yves, Quimper.
- Feunteun, Alain, boulanger, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.
- Fily, Alain, agriculteur, Kervarven, en Plogonnec.
- ? Le Flem, Louis, rue Notre-Dame, Guingamp (Côtes-du-Nord).

MEMBRES ACTIFS (suite).

MM.

- Frélaut, André, colon, (Canada).
- Garnier, J^h, place Terre-au-Duc, Quimper.
- Le Gars, Pierre, proprié^r, Kerfeunteun.
- * Le Gall, boucher, rue Astor, Quimper.
- Le Gent, Félix, 50, rue du Cimetière, Brest.
- ? Gestalin, Joseph, commerçant, Riec.
- Gigou, Joseph, entrepreneur, Audierne.
- * Girard, Georges, mécanicien de la Marine, défense mobile, Brest.
- Glémarec, Jean-Marie, officier d'administration, Intendance du 9^e corps d'armée, Tours.
- Goas, Jean-François, Pen-ar-Rhun, en Saint-Coulitz, par Châteaulin.
- de Goësbrind, Joseph, sous-officier au 118^e régiment d'Infanterie, Quimper.
- Le Goïc, Félix, représentant, 5, rue Feunteunic-ar-Lez, Quimper.
- Le Goff, Louis, 2^{me} maître mécanicien, La Trinité-sur-Mer (Morbihan).
- Le Grand, V^{cent}, Lezoudoaré, en Plogonnec.
- Gourmelen, Vincent, mécanicien de la Marine, Brest.
- Gouyette, Louis, commerçant, Locronan.
- l'abbé Gouzien, Henri, vicaire, Tréboul.
- Guéguen, Yves, commerçant, Locronan.
- Guéguen, Jean, commerçant, Lesneven.
- ? Le Guellec, Prosper, charcutier, rue Saint-François, Quimper.
- Le Guisquet de Villeroche, industriel, Concarneau.
- Guyomar, Théophile, notaire, Pont-Scorff (Morbihan).
- Guichaoua, Clet, agriculteur, Pouldreuzic.
- Le Grill, Pierre, mécanicien de la Marine.
- Hamon, Pierre, négociant en toiles, Landivisiau. (*défunt*)
- Hémon, Alain, nouveautés, Châteaulin.
- ? Hémon, Guillaume, agriculteur, Locronan.
- Hénaff (Fr^e Corentin-Benoît), directeur des Frères, Ouessant.
- Henriot, Jules, manufacturier, Loc-Maria, Quimper.

MM.

- L'Héritier, Eugène, Morlaix.
- Heurté, Georges, conducteur des Ponts et Chaussées, Plouguerneau.
- Heurté, Simon, capitaine au long-cours.
- Heurtault, Albert, pharmacien, Le Faou.
- Hugot-Derville, colonel, Nancy.
- l'abbé Jacob, Joseph, vicaire, Plougastel-Daoulas.
- Jacob, François, agriculteur, Kerac'huézan, en Ploudalmézeau.
- l'abbé Jaïn, Michel, vicaire, Le Guilvinec.
- l'abbé Jaouen, Grégoire, recteur, Guiclan.
- Jaouen, Louis, menuisier, Kerfeunteun.
- de Kerangal, Arsène, rue des Boucheries, Quimper.
- l'abbé Kergoat, recteur, Saint-Hernin.
- ? Keribin, Jacques, Penfrat, en Le Juc'h.
- Kerninon, Francis, employé des Chemins de fer, gare de Houilles (Seine-et-Oise).
- de Keroullas, Jean, agriculteur, Le Juch.
- de Keroullas, Pierre, débitant, Le Juch.
- Kerveillant (Fr^e Donatien), rue Lanouron, Brest.
- Kervarec, Jean-Marie, boulanger, rue Royale, Quimper.
- Kervroédan, Yves, ferblantier, 34, rue Sainte-Hélène, Douarnenez.
- Lallier, Marcel, école catholique d'Arts-et-Métiers, Reims.
- Latreille, Hervé, bourg de Kerlaz.
- l'abbé Laurent, vicaire, Locquénolé.
- Léon (Fr^e Clémentin-Gabriel), Hennebont (Morbihan).
- Le Louët (R. P. Félix), de l'Ordre de St-Benoît, Kerbénéat, en Plounéventer.
- Le Louët, Joseph, entrepreneur, rue du Pont-Firmin, Quimper.
- Liot, Charles, plâtrier, rue Vis, Quimper.
- Loréal, Pierre, mécanicien de la Marine, Lorient.
- Lorit, Auguste, ferblantier, rue Royale, 13, Quimper.
- Lorit, Aug^e, fils, rue Royale, 13, Quimper.

MEMBRES ACTIFS (suite).

MM.

- / Lorit, Joseph, rue Royale, 13, Quimper.
- / Lorit, Alphonse, rue Royale, 13, Quimper.
- / Lozac'h, Jean, marchand de bicyclettes, rue du Pont-Firmin, Quimper.
- ? Lozachmeur, Yves, Institut catholique d'Arts et Métiers, Lille.
- / Le Maigre, directeur d'Assurances, rue Royale, Quimper.
- / Mahé, Grégoire, agriculteur, Kervinigen, en Coray.
- / Mahé, François, de Kergoël, en Gouézec.
- / Mahé, Jean-Baptiste, agriculteur, La Ville-Neuve, en Coray.
- / Malgorn, Hippolyte, commerçant, Oues-sant.
- Marzin, Corentin, rue du Pont-Firmin, 29, Quimper.
- / Marzin, Guillaume, artillerie, Lorient.
- Mauduit, Gustave, rue Verdelet, 6, Quimper.
- ? Mazéas, Hervé, agriculteur, Le Crénal, en Plogonnec.
- / Mérop, François, doct^r-médecin, Audierne.
- / Mérop, Julien, rue Gudin, 1, Paris.
- / Mérop, Louis, soldat au 62^e, Lorient.
- / Merrien, Pierre, agriculteur, Gomval, en Gouézec.
- / l'abbé Mével, vicaire, à Plouhinec.
- / Morcrette, Georges, nouveautés, Quimperlé
- / Morcrette, Ernest, nouveautés, rue Kéréon, Quimper.
- / Moreau, François, Saint-Nazaire
- / Motté, Léon, quincallier, place Terre-au-Duc, Quimper.
- / Motté, René, 2^{me} maître mécanicien, place terre-au-Duc, Quimper.
- / Le Moyne, Eugène, avocat, château de Kergolven, en Loctudy.
- / Nédélec, Pierre, Lézergué, en Ergué-Gab^{ie}.
- Nédélec, François, agriculteur, Milizac, par Saint-Renan.
- / Nédélec, Joseph, 1, bourg de Kerfeunteun.

MM.

- Nicolas, Adolphe, École catholique d'Arts et Métiers (Lille).
- Nicolas, Auguste, voyageur de commerce, 45, rue de Paris, Lambézellec.
- Le Nivès, Arsène, mécanicien de la Marine.
- Nunney, Georges, mécanicien de la Marine, rue de l'Hôpital, Auray.
- Le Page, Auguste, tanneur, rue Neuve, Quimper.
- Pensart, Yves, mécanicien, rue du Four, Pont-Croix.
- Parquer, hôtel Rousseau, Beg-Meil.
- Paugam, Paul, pépiniériste, place La Tour-d'Auvergne, Quimper.
- l'abbé Pellerin, recteur, Audierne.
- l'abbé Pelleter, vicaire, Plouhinec.
- Pernès, René, agriculteur, Ménez-Bras, en Plonéis.
- Pérodeau, Frédéric, plâtrier, quai de l'Odet, 76, Quimper.
- Pérodeau, Hippolyte, rue Bourg-les-Bourgs, Quimper.
- Peuziat (F^{re} Conrad-de-Jésus), sous-directeur du Pensionnat Saint-Louis, Brest.
- Pennarun (F^{re} Corentin-René), Hanoï (Tonkin).
- ? Piriou, Eug^{no}, 24, Boulevard Botton, Royan.
- Le Portz, Joseph, agriculteur, Manéguil-lot, en Caudan (Morbihan).
- Le Portz, Jean-Louis, agriculteur, près la gare de Gestel (Morbihan).
- Poulhazan, agriculteur, Tréouzon, en Kerfeunteun.
- Pouliquen (F^{re} Donatien-Joseph), rue Dupleix, Lorient (Morbihan).
- de Poulpiquet de Brescanvel, Césaire, château de Tréfry, en Quéménéven.
- de Poulpiquet de Brescanvel, Gonzague, château de Tréfry, en Quéménéven.
- de Poulpiquet de Brescanvel, Xavier, château de Tréfry, en Quéménéven.
- Le Proust du Perray, René, 31, rue de Brest, Quimper.

MEMBRES ACTIFS (suite).

MM.

- Quéléver, Jean, gérant de l'*Action Libérale*, Quimper.
Le Quéré, Joseph, agriculteur, Kermoel, en Inguinel (Morbihan).
Quideau, Joseph, Kerzonnard, en Plo-néour-Lanvern.
Rault, Henri, peintre, rue du Frou, Quimper.
Riou (Fr^e Cyrille-Joseph), ancien directeur, Auray (Morbihan).
Rioual, Hervé, agriculteur, Kervigodan, en Quéménéven. (*Defunct*)
Rolland, Jean, agriculteur, Kergréis, en Landrévarzec.
l'abbé Rossi, chanoine, boulevard de l'Odé, Quimper. (*Defunct*)
l'abbé Roudot, vicaire, Lannilis. (*Defunct*)
Roussin, Armand, château de Coat-Ihuel, en Sarzeau (Morbihan).
Roussin, Jacques, château de Kerdour, en Plomelin.
Le Roux, Alain, agriculteur, au Mélénez, en Ergué-Gabéric.
Le Roux, Louis, Infanterie coloniale, Brest.
Le Roux, Ollivier, agent-voyer, Ploërmel.
Le Roy, Pierre, cultivateur, à Quelvy, en Gouézec.
Le Roux, Henri, rue Latour-d'Auvergne, Landerneau.
Le Roux, J^h, clerc de notaire, Quimper.
Sanquer, Joseph, commis des Ponts et Chaussées.
Le Rouzic, Louis, mécanicien de la Marine, Carnac.
l'abbé Le Séac'h, vicaire, Guilligomarc'h.
Le Séac'h, Henri, commerçant, Gouézec.
Sergent (Fr^e Donateur-Simon), Directeur de l'école chrétienne, Quimperlé.
Sergent, Eugène, employé des Postes, Vannes.
Sider, Barthélémy, marchand de bois, rue Saint-Joseph, Quimper. (*Defunct*)

MM.

- Scour, Louis, mécanicien de la Marine, rue Amiral Romain-Desfossés, Landerneau.
Salaün, boucher, avenue de la Gare, Quimper.
Saliou, Jean, à Tréguron, en Gouézec.
Schmid, Marcel, horloger, rue Astor.
Tamic, Joseph, agriculteur, Kercoretin, en Le Trévoux
Tanguy (Fr^e Domicé), directeur de l'école chrétienne, Lannilis.
l'abbé Tanneau, recteur, Querrien.
Tessier, Louis, 22, boulevard de Doulon, Doulon-les-Nantes.
Thaëron, Joseph.
Thomas, Émile, organiste, rue du Pont-Firmin, Quimper.
Thomas, Joseph, 2^{me} maître mécanicien, Carnac.
Thomas, Mathurin, agriculteur, Plougastel-Daoulas.
Le Thomas, A., 16, rue du Pont, Brest.
Le Thomas, Eugène, boulevard Gambetta, 56, Brest.
Toulemont, Corentin, agriculteur, Kersaoz, en Treffiagat.
Trévidic, Alphonse, tapissier, place Saint-Mathieu, Quimper.
Treussier, Joseph, gérant d'usine, Douarnenez.
Treussier, Nicolas, boulanger, 9, rue du Frou, Quimper.
Tymen (Fr^e Corentin-Léon), rue Lanou-ron, Brest.
Teurnier, Fabien, mécanicien de la Marine, Plufur (Côtes-du-Nord).
Vauchel, Joseph, huissier, Pont-l'Abbé.
Vicaire Denis, place du Marché, 8, Landerneau.
Villard, Joseph, photographe, rue Saint-François, Quimper.
Violant, René, représentant, rue du Stéir, 3, Quimper.